

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE 06

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

DU 22 FEVRIER 2024

A CANNES (06400)
Cannes Jeunesse – Port du Mourre rouge



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 FEVRIER 2024
--

Personnalités présentes ou représentées :

Robert DUCROUX	Représentant Bertrand RIGOLOT Chef du service départemental Jeunesse engagement Sports
Jean-Marc CHIAPPINI	Adjoint à la mairie de Cannes en charge des sports et du projet 100% éducation sportive et maritime
Jean-Luc DENÉCHAU	Président de la Fédération Française de Voile
Claude LE BACQUER	Président de la Ligue régionale de voile Sud
Laurent GAILLOT	Responsable de l'Equipe des Techniciens Régionaux à la Ligue Régionale de voile Sud
Caroline GAZELE	Directrice adjointe du CREPS PACA site d'Antibes
Joseph STRAZZANTI	Responsable du « Dispositif Mer » au Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
Frédéric ALLO	Représentant Philippe MANASSERO Président du CDOS des Alpes-Maritimes

Clubs et établissements présents ou représentés :

SR Antibes	CN Cap-d'Ail
YC Beaulieu-sur-Mer	CN Port de Cannes
YC Cannes	CN La Napoule
ECCM	AGASC CN St Laurent-du-Var
CN Croisette	BAT SKI EV
YC Villeneuve-Loubet	AMRA
CN Nice	YC Port Camille Rayon
CV de Roquebrune-Cap-Martin	CNV Menton
Cannes Jeunesse	EV Cagnes-sur-Mer
ASPTT Nice	
Club Var Mer	

Nombre de clubs présents ou représentés :	18 sur 33
Nombre d'établissements locaux :	02 sur 06
Nombre total de clubs et établissements locaux :	20 sur 39

Nombre de représentants par clubs :	60 sur 85
Nombre de représentants par établissement :	06 sur 16
Nombre total de représentants :	66 sur 101

Nombre total représentants présents :	30 sur 101
Nombre de pouvoirs :	36
Nombres de votants :	66 sur 101

1) Vérification du quorum du Comité départemental de voile des Alpes-Maritimes

Le quorum est atteint avec plus du tiers des délégués présents ou représentés, soit 66 voix sur les 101 possibles du collège électoral.

Le Président, Pascal Berthault, ouvre la séance de l'Assemblée Générale ordinaire à 19h10.

2) Ouverture de l'Assemblée Générale 2023 et lecture de l'ordre du jour

Le Président Pascal Berthault prononce l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général, René Pilet Desjardins, propose de modifier l'ordre du jour pour procéder aux élections du poste vacant lors du point N°5 afin que les scrutateurs dépouillent les résultats pendant le déroulement de l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général procède donc à la lecture du nouvel ordre du Jour.

3) Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2022

Les membres présents ou représentés ayant eu connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022, le Secrétaire Général procède au vote d'approbation.

Approuvé à l'unanimité.

4) Désignations de 3 scrutateurs pour le contrôle des votes

L'Assemblée Générale nomme en qualité de scrutateurs Messieurs Aurélien Bell, Philippe Ritter et Ludovic Siguret Ratti.

Approuvé à l'unanimité.

5) Présentation des candidats et élection au Comité Directeur (1 poste vacant)

Présentation des candidats

	CANDIDATS	CLUBS
1	ANIGO Christophe	SOCIETE DES REGATES D'ANTIBES
2	CHENEAU Philippe	YACHT CLUB DU PORT CAMILLE RAYON
3	SCIGAZC Charles-Antoine (dit Charly)	CANNES JEUNESSE
4	VENTURI Alain	SOCIETE DES REGATES D'ANTIBES

6) Rapport Moral du Président

Annexe 1 : Rapport du Président, Pascal Berthault

7) Rapport d'activité du Secrétaire Général

Annexe 2 : Rapport du Secrétaire Général, René Pilet Desjardins

8) Rapport de la Commission voile légère Ecole de sport et compétition

Annexe 3 : Rapport de la Responsable, Gaby Penn

9) Approbation du montant des cotisations 2024 pour les Clubs et établissements

Il est proposé que le montant des cotisations 2024 reste inchangé : 60 € pour les clubs et les établissements.
Les montants sont adoptés à l'unanimité.

10) Présentation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2023

Le Trésorier, Patrick Bascunana, procède à la lecture et aux commentaires du bilan financier et du compte de résultats de l'exercice clos au 31/12/2023.

Annexe 4 :

- bilan financier et explications sur le bilan financier
- compte de résultats et explications sur le compte de résultats
- annexe au bilan et au compte de résultats

11) Rapport du Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux comptes, Patrick Bucarelli, étant absent, Thaïs Smazenka lit son rapport.

Annexe 5

12) Approbation des comptes 2023 et quitus au Trésorier et au Comité Directeur

L'assemblée générale, ayant entendu la présentation de l'exercice 2023 et le rapport du Commissaire aux comptes, **approuve les comptes 2023 à l'unanimité, et donne quitus au Trésorier et au comité directeur à l'unanimité.**

13) Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter la perte de 16 788.01 € au compte de report à nouveau débiteur de l'exercice 2023.

Approuvé à l'unanimité.

14) Rectification du budget prévisionnel 2024 et vote

Patrick Bascunana présente et commente le budget prévisionnel 2024 rectifié. **Annexe 6**

Il est procédé à l'approbation du Budget Prévisionnel 2024 rectifié.

Adopté à l'unanimité.

15) Présentation du budget prévisionnel 2025 et vote

Patrick Bascunana présente et commente le budget prévisionnel 2025. **Annexe 7**

Il est procédé à l'approbation du Budget Prévisionnel 2025.

Adopté à l'unanimité.

16) Résultats de l'élection du poste vacant

Résultats des votes

CANDIDATS	Pourcentage	Nombre de voix
ANIGO Christophe	38%	25
CHENEAU Philippe	15%	10
SCIGAZC Charles-Antoine (dit Charly)	45%	30
VENTURI Alain	2%	1

Monsieur Scigazc est élu membre du Comité Directeur, conformément aux dispositions des statuts et du Règlement Intérieur du Comité Départemental de voile, et ce au plus tard jusqu'au 31 mars qui suit les derniers Jeux Olympiques d'été, dans le respect des délais prévus à l'article 41 du règlement intérieur de la FFVoile.

Le Président informe les autres candidats que le Comité Départemental de voile les invitera lors de ses Comités Directeurs.

17) Questions diverses

Aucune

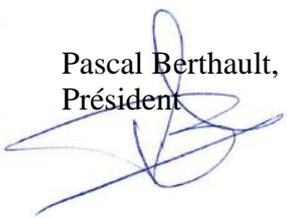
18) Allocution des personnalités présentes

Caroline GAZELE	Directrice adjointe du CREPS PACA site d'Antibes
Claude LE BACQUER	Président de la Ligue régionale de voile Sud
Robert DUCROUX	Représentant Bertrand RIGOLOT
	Chef du service départemental Jeunesse engagement Sports
Jean-Luc DENÉCHAU	Président de la Fédération Française de Voile

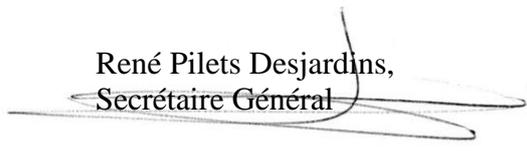
19) Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire est prononcée par le Président de séance, Pascal Berthault.

Pascal Berthault,
Président



René Pilets Desjardins,
Secrétaire Général



ANNEXE 1 :
Rapport moral du Président

Monsieur le représentant de l'Etat,
Monsieur le Président de la Fédération Française de Voile,
Monsieur le Président du CDOS,
Madame la Directrice du CREPS site d'Antibes,
Mesdames, Messieurs, les représentants des clubs, Chers amis,

Tout d'abord un grand merci à Cannes Jeunesse de nous accueillir ce soir, Cannes jeunesse est un grand club de notre fédération présent dans à peu près tous les secteurs de notre activité : le sportif, la formation, la voile scolaire, les classes de mer, le tourisme, l'insertion sociale, le sport santé mais c'est surtout un club sur lequel nous pouvons toujours compter, toujours disponible pour donner un coup de main ou palier à une défection de dernière minute, c'est dans l'esprit de cette maison depuis toujours, merci Madame la présidente chère Rose Marie pour ton accueil ce soir encore.

Il me revient le plaisir de débiter cette Assemblée Générale par la présentation du rapport moral, qui sera suivi comme le veut la règle par les rapports d'activité, financier et de commissions.

Nous allons essayer de vous informer au mieux des actions entreprises en 2023, et prospective 2024, vous aurez bien évidemment toute légitimité à poser les questions ou demander les précisions que vous souhaitez.

Vous le savez, le comité départemental de voile, organe déconcentré de la Fédération, a pour missions de la représenter sur le territoire et donc **d'accompagner les clubs en proposant divers services et prestations, et de favoriser leur développement** sportif, éducatif et économique et les représenter notamment auprès du Conseil Départemental et de la ligue régionale.

A ce titre :

Je tiens vivement à remercier Claude Le Bacquer, Président de la Ligue de sa présence et surtout pour l'attention toute particulière qu'il porte aux comités départementaux de la Ligue afin de mener tous ensemble une politique sportive et de développement cohérente sur le territoire.

Je remercie bien sûr Jean Luc Denéchau, notre Président de Fédération pour sa présence, une première pour nous d'avoir un président en exercice à nos côtés lors de l'AG, Jean Luc connaît mon attachement à défendre la place des organes déconcentrés de la Fédération comme moteur du développement de notre discipline sportive, jouant un véritable rôle fédérateur des énergies locales, par chance dans notre département ces énergies ne manquent pas, je veux y voir cher Jean Luc une véritable reconnaissance de notre travail collectif.

Si nous allons au-delà de la vitrine que constituent les résultats sportifs, ils sont exceptionnels cette année encore, que dis-je, cette année encore plus que jamais, je conclurai donc mon propos avec ce sujet. Aussi, je vous propose que nous élargissions le spectre à l'ensemble de nos actions, quel constat collectif pouvons tirer de cette année 2023 ?

Les chiffres des licences sont un premier indicateur, son détail vous sera communiqué dans le rapport d'activité, et chacun pourra ainsi tirer les conclusions qu'ils souhaitent.

Cependant, en tant que Président, je m'attarderai sur deux chiffres :

1) Nos licences « jeune »

Elles ont baissé de 3% sur 2022, c'est une deuxième année de baisse consécutive par rapport à 2021, année record, cette année le total est de 1 318. Certes, cette baisse correspond à une perte d'une quarantaine de titres, mais le volume atteint en 2023 reste bien au-dessus de la moyenne des quinze dernières années. Je lance cependant une petite alerte, les premiers chiffres de 2024 montre eux aussi un recul, je proposerai donc aux présidents de clubs qui le souhaitent un temps d'échange, à venir, sur

ce sujet et les solutions que nous pourrions trouver collectivement afin de retrouver une dynamique positive.

Notons cependant que nous conservons notre première place nationale en la matière. Performance notable si l'on tient compte du nombre de clubs de notre département, 39, en comparaison des départements littoraux voisins avec 55 clubs chacun.

Cette performance n'est pas anodine, et je l'explique simplement par la vitalité que vous démontrez au quotidien au travers de la voile scolaire, de l'école de sport, des équipes compétition, sans oublier la voile touristique qui finance en partie l'ensemble des dispositifs.

Mais aussi, notre capacité à maintenir un engouement chez nos jeunes, alors que la barre des 1 000 licenciés n'est que très rarement atteinte dans les autres départements français, il nous faut, bien évidemment, associer le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes à cette réussite.

2) Autre indicateur

Dans la lignée de la tendance nationale, nous progressons en ce qui concerne les chiffres des passeports. Il y a deux ans, au regard des atouts touristiques de notre département, j'avais fixé comme souhait un retour aux chiffres de 2015, soit 6 800 passeports. Nous y sommes parvenus, vous y êtes parvenus 7 061 passeports ont trouvé acquéreur. Vous avez réussi à inverser cette tendance, à diversifier et adapter les produits, à sensibiliser vos équipes à la qualité de l'accueil et des prestations, et à démontrer aux décideurs locaux et départementaux que nous sommes tout aussi crédibles et légitimes dans les produits touristiques que le secteur marchand, qui lui, ne s'impose pas le lien éducatif et social comme objectif prioritaire.

Pour apporter sa contribution et accentuer la dynamique le comité va organiser un Eductour prochainement auquel seront conviés les Offices et professionnels du tourisme, le but étant de faire mieux connaître la qualité et diversité des offres d'activités proposées dans nos clubs.

Il est bon de rappeler que les Passeports voile sont la source de financement majeur de notre réseau, et que ce réseau est notre force. Dans le cas contraire, quel rôle jouerions-nous ici ce soir !!!

Autre indicateur, 52% de nos clubs sont labélisés, c'est à dire engagés dans une démarche qualité, afin de proposer à leurs membres, adhérents, pratiquants, coureurs des prestations clairement identifiables.

L'instruction des labels, à laquelle nous associons les visites dites « de clubs » triennales démontre la stabilité de nos structures et disons-le, un territoire apaisé. Là aussi les rapports d'activité à suivre vous donneront les détails, mais je voudrais insister sur la qualité des échanges instaurés entre le comité et les clubs, symbolisés par de nombreux partenariats, conventions, accompagnement ou soutien matériel. Je souhaite remercier les bénévoles qui s'impliquent pour réaliser ces visites avec toujours beaucoup de disponibilités et de bienveillance.

Nos actions principales :

En parfaite adéquation et partenariat avec la Ligue nous avons contribué à la mise en place d'actions de formation de nos professionnels et futurs professionnels.

En 2022 fort du constat partagé et conscient que paradoxalement, alors que notre activité et ses nouveaux supports correspondent largement à une demande sociétale, que boostée par deux ans de covid, plus largement les activités de pleine nature sont plébiscitées par le grand public qui se rapproche de nos clubs, hiver comme été, nous peinons à bénéficier pleinement de cette tendance faute d'encadrements.

Les chiffres des passeports voile en baisse l'été précédent confirmaient ce paradoxe. Alors que la demande est là, nos clubs ne peuvent y répondre faute de moniteurs professionnels et saisonniers disponibles. Il en est de même en ce qui concerne les activités sportives, la multiplication des supports et des pratiques peinent à prendre leur envol faute de ressources humaines disponibles.

Les métiers propres à l'enseignement de la voile sont en tension : Responsables de structures, éducateurs sportifs, entraîneurs, CQP... tous ces profils sont activement recherchés par les clubs employeurs, et le chiffre acté d'un candidat pour 24 demandes montre bien que notre secteur n'échappe pas aux difficultés rencontrées par de nombreuses professions.

Aussi conformément aux engagements pris une deuxième formation CQPIV pro, avec prise en charge financière de la Région Sud est actuellement en cours et sera reconduite pendant encore deux ans. Encadrée par nos salariés avec le soutien de clubs du 06 pour la partie alternance, elle cible prioritairement des personnes éloignées de l'emploi et intègre un cursus complet de formation, incluant le niveau de pratique. Cette formation permet d'intégrer un public nouveau, pas forcément proche initialement de nos clubs, avec ce dispositif nous élargissons notre secteur de recrutement.

Au niveau supérieur, une formation BPJEPS Voile a lieu dans notre département. Initialement programmée en janvier de l'année dernière elle n'avait pu avoir lieu faute de candidats, le chiffre minimum fixé à 8 n'ayant pas été atteint. Elle a finalement démarré en octobre, ce BPJEPS centralisé sur Antibes, avec de possibles alternances dans nos clubs est un véritable atout.

Cette opération que nous appelions de nos vœux depuis de longues années, avec la Ligue, se fait sans pénaliser celles qui sont organisées dans les Bouches du Rhône et le Var. Je tiens vraiment à remercier Claude Le Bacquer et la Ligue pour son soutien dans le montage et portage du dossier, ainsi que Frederic Minucci notre directeur technique pour son implication et son engagement sans faille, relevant parfois de l'obstination, pour mener à bien ce projet déterminant pour le développement de nos clubs et de notre sport, j'associe à ces remerciements Julien Buttner notre nouvelle recrue au comité qui a rapidement compris les enjeux et c'est emparé de la tâche sans compter.

Cependant nous devons être vigilant pour que ce projet porte ses fruits il faudra le pérenniser, l'avertissement de son report, montre bien que la génération spontanée de candidat n'existe pas, la solution sera collective, quand je fais référence à une solution collective, je pense à l'indispensable implication des clubs à accompagner, détecter, motiver et baliser des parcours de formation pour de futurs potentiels candidats. Il devient vital de compléter les politiques sportives par de véritables politiques de formation au sein de chaque club, en gardant bien à l'esprit que les moniteurs de demain naviguent aujourd'hui dans nos clubs. Ceci étant d'autant plus primordial que la pyramide des âges de nos professionnels n'est pas vraiment favorable, de nombreux départs sont à prévoir dans les années à venir.

En complément de cette opération et dans la même dynamique, nous avons pu finaliser nos démarches de rapprochement, avec le STAPS de Nice, afin de mettre en place une option voile, nous organisons la pratique voile depuis la rentrée dernière avec comme objectif d'attirer les étudiants à s'engager dans l'enseignement de notre sport et à acquérir les compétences spécifiques propres à son enseignement.

Mixité des publics :

Historiquement le comité est engagé dans l'organisation de la tournée Handi voile et l'activité à l'année, ces deux actions font partie de la convention que nous avons avec le Conseil départemental, et donc soutenues financièrement elles sont en forte croissance depuis deux ans et nous nous réjouissons là aussi du partenariat que nous avons établi avec la Ligue Sud en ce qui concerne l'encadrement de l'activité avec le soutien de Charlotte Lobry, recrutée à cet effet et que je remercie pour son implication. Le succès de ces opérations à forte connotation sociale n'est plus à prouver et nous sommes particulièrement fier de la confiance qui nous est accordée pour mener à bien cette mission.

L'année passée nous avons organisé un colloque sur la pratique féminine, je vous en avais précisé les contours je ne reviendrais pas dessus. Suite aux différentes propositions ou attentes qui avaient émergées des débats nous sommes passés des paroles aux actes dès cette année. Avec le soutien financier du PSF, nous avons pu proposer une activité 100% féminine à bord de nos 7.5.

Ce fut un réel et franc succès tant du point de vue de la fréquentation des pratiquantes que de leur enthousiasme à pratiquer entre elles, je ne saurais que vous conseiller de tenter l'expérience aux seins de vos clubs, le développement de la pratique féminine est une priorité, attendu par le ministère, la fédération, et ces dames.

La réflexion concernant le financement de cette activité au sein du comité sera menée, nous reproduirons vraisemblablement ces sorties avec une visée loisirs mais aussi une pratique compétitive dans le futur, avis aux amatrices.

Le financement et la pérennité de nos activités c'est l'équation que notre trésorier, Patrick Bascunana réussit depuis plusieurs années maintenant, il vous expliquera tout cela parfaitement dans quelques instants, je souhaite simplement vous en dire les contours pour l'année écoulée.

- Nos recettes propres avec 83 599 € ont augmenté de 4% et représente 37% de nos produits. Ces recettes proviennent à la fois des matériels que nous mettons à la disposition des clubs, mais aussi des services proposés par nos cadres comme l'activité handi voile, les stages ou entraînements départementaux, mais aussi du partenariat que nous avons établi avec la Ligue Sud concernant la formation.
- Avec 116 500 €, nos subventions ont augmenté de 2,1%. Le Conseil Départemental est revenu au montant de 2021, 90 000 € ce qui dans un contexte contraint des finances publiques se veut malgré tout un réel signe de confiance et d'intérêt porté à notre activité.
La contribution de l'ANS via le FNDS pour 13 000 € a baissé de 600 €, le financement est directement lié à la qualité des projets et aux montants sollicités.
L'ANS à travers le dossier Sport Emploi contribue à l'aide à l'embauche de notre nouveau salarié à hauteur de 10 000 €.
Le FDVA aide à hauteur 1 000 € pour la préparation d'une action collective.
- Nos charges d'exploitation qui s'élèvent à 245 885 € ont augmenté de 4,3%. Un tiers de ces charges (33%) repartent directement ou indirectement vers les clubs. L'accroissement des charges est la conséquence du recrutement ainsi que du contexte inflationniste auquel nous n'échappons pas. J'insiste de nouveau sur la rigueur et le professionnalisme de Thaïs et de Frédéric, qui au-delà de leurs missions quotidiennes assurées avec qualité, sont extrêmement investis à la maîtrise des coûts et au développement des produits. Les chiffres clés que je viens de citer en sont le témoignage.
- Notre trésorier entrera dans le détail de nos finances, et fera état à la fin de l'année 2023 d'une perte de 16 788.01 € qui s'explique en partie par la réalisation d'actions non ou peu financées cette année et pour lesquelles nous serons amenés à revoir nos objectifs dans l'exercice prochain.

La qualité de nos résultats, qui je le rappelle s'appuie sur une capacité à augmenter nos ressources propres doivent désormais répondre à un double enjeu :

- 1) Renforcer nos actions de formation ;
- 2) Maintenir les engagements « historiques » du Comité, à savoir : le développement de l'École de Sport, la pratique Handi voile incluant la Tournée d'été, le Trophée des collègues et la formation des professeurs EPS.

Les chiffres financiers indispensables au bon fonctionnement de nos entités associatives ne sont pas toujours les plus motivants dans les actions que nous menons aux seins de celles-ci. C'est pourquoi j'ai gardé le meilleur pour la fin, nous allons encore parler de chiffres mais cette fois il s'agit du nombre impressionnant de podiums sur lesquels les coureurs maralpins sont montés et ont fait briller les couleurs de vos clubs et du département cette année.

Et donc, une fois n'est pas coutume je terminerai en rendant honneur à nos jeunes champions qui écument les plans d'eau nationaux et internationaux. Nous le savons tous, le talent est indispensable pour éclore au plus haut niveau, mais l'environnement est tout aussi déterminant à la réussite.

Bien que les parents soient bien souvent le « sponsor principal », le club par la mise à disposition d'un entraîneur et d'un accompagnement matériel est bien évidemment indispensable à l'éclosion d'une carrière sportive.

Le millésime 2023 est exceptionnel et bon nombre de Comités doivent et peuvent nous envier nos résultats avec cette année pas moins de :

- 11 podiums lors de championnats du monde et épreuves mondiale, dont 5 titres ;
- 11 podiums et trois titres lors des championnats d'Europe et épreuves européennes ;
- 30 podiums sur le championnat de France dont 10 titres.

Comment ne pas remercier et féliciter ce soir les clubs qui par leurs investissements pérennisent l'excellence du haut niveau, et notamment :

- La Société des Régates d'Antibes qui ne truste pas moins de 24 podiums dont 7 titres ;
- Le Yacht Club de Cannes avec 7 podiums dont 5 titres, avec 1 Mondial, 1 Européen en 470 (Matisse Pacaud ; Lucie De Gennes) pour la troisième fois consécutive ;
- Sans oublier tous les clubs investis dans la pratique sportive et récompensés au moins par un titre ou un podium : Var Mer ; YC Villeneuve-Loubet ; EV Cagnes-sur-mer ; CN Croisette ; YC Beaulieu ; Cannes Jeunesse ; Hobie Racing School ; Mandelieu Kite Cannes ; YC Monaco ; CN municipal Mandelieu.

Marie Gabrielle Penn, responsable de la commission sportive, vous fera lecture du palmarès 2023.

Je terminerai ce rapport en remerciant nos maintenant trois salariés Thaïs et Frédéric et Julien pour leur engagement toujours au service de l'intérêt collectif, Charlotte pour son implication dans les activités handi-voile, mais aussi l'ensemble des administrateurs du comité pour leur présence, soutien et travail en faveur de notre sport. Un grand merci aussi au CREPS qui nous confie depuis de longues années la gestion de la flotte de 7.5 et héberge nos locaux techniques, ainsi qu'à la ville de Cagnes-sur-Mer qui accueille gracieusement notre siège social et permet à Thaïs de bénéficier d'un cadre de travail accueillant.

Et merci encore de votre présence et attention

Pascal Berthault,
Président du CDV 06



ANNEXE 2 :
Rapport d'activité du Secrétaire Général

Mesdames, Messieurs,

Suite au rapport de notre Président extrêmement complet et détaillé, je vous propose un rapport d'activité en forme de synthèse de ce qui vient de vous être présenté.

Trois domaines principaux structurent nos activités :

1) **Les missions fléchées par le département** via le plan voile où nous retrouvons :

- *Le trophée des collègues* avec 8 clubs concernés
 - CV Roquebrune cap Martin – CN Mandelieu – Agasc – CN Cap d'Ail – YC Villeneuve Loubet – Cannes Jeunesse et la SRA où s'est déroulée la finale en 2023.
- *La pratique handi-voile* incluant la tournée estivale, et depuis cette année une formation destinée aux éducateurs spécialisés impulsée par Charlotte :
 - 9 instituts pour 130 résidents constituent tout au long de l'année notre public handi-voile
 - 11 dates sur 10 étapes de Menton à Mandelieu permettant l'organisation de 1 050 sorties en trimaran, Echo 90 ou kayak pour la tournée
- *La formation des enseignants* au travers deux après-midi de pratique en septembre, mais aussi depuis cette année une action en lien avec l'UFR STAPS
 - 9 enseignants et 4 étudiants STAPS ont ou participent encore à des séances de sensibilisation à notre activité. Au-delà des chiffres, il s'agit bien de réactiver une option voile dans le cursus universitaire, et flécher ainsi une opportunité d'emploi dès le niveau licence dans un contexte de recrutement qu'il n'est pas besoin de rappeler ici.
- *L'accompagnement de nos clubs* et particulièrement le développement de l'école de sport.

2) **Les actions de formation en partenariat avec la Ligue Sud** où nos cadres interviennent sur :

- *Les certifications techniques* des niveaux 4 et 5
 - 90 licenciés testés en 2023
- *La formation au CQP IV* dit de longue durée à destination d'une population adulte
 - 09 stagiaires
- Une formation au BPJEPS en partenariat avec la Ligue et le CREPS d'Antibes
 - 11 stagiaires

3) **Les actions propres au comité** où nous retrouvons :

- 3 entreprises fidélisées sur des entraînements en 7.5
- Des entraînements handi sportif les mercredis sur miniji
- Un stage de 3 jours dédié à la pratique féminine regroupant 23 licenciées plébiscitant la formule
- L'entretien de nos matériels facilitant les 12 700 kms de minibus, les 141 sorties de 7.5 ou la mise à disposition de pneumatiques semi rigides pour vos manifestations.

Inutile de dire que Thaïs pour la coordination, le suivi financier incluant les demandes de subventions, le lien avec vous tous, et Fred et Julien pour l'opérationnel ne chôment pas, et qu'ils doivent être certain de l'impact de leurs actions sur la pérennisation de nos activités. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés, tout comme Charlotte pour son engagement sur la pratique handi voile.

Je terminerai ce rapport par une photographie rapide de la voile départementale :

- Le bilan des labels 2023 est strictement identique à 2022 avec 20 structures labellisées sur 39 clubs.
- Parmi ces clubs, les visites programmées sur quatre d'entre eux confirment une volonté à dynamiser leurs actions autour de la convivialité, de programmes sportifs ambitieux et/ou l'intégration des supports à foil.
- Restent l'indicateur objectif du nombre de nos licenciés :
 - Avec 4 358 licenciés (4 323 en 2022), dont 1 318 licences jeunes, nous maintenons notre position de leader national sur cette tranche d'âge, et fidélisons d'une manière générale nos adhérents.
 - Constat identique de stabilité, voire de légère progression, avec les 7 061 PVR délivrés, soit une hausse de 3.5 %, confirmant le bilan plutôt positif de la saison 2023 tel que décrit par les clubs lors de notre enquête courant septembre.

Je reste à votre disposition pour toute question.


René Pilet Desjardins
Secrétaire Général du CDV 06

ANNEXE 3 :

Rapport de la Commission voile légère Ecole de sport et compétition

I ECOLE DE SPORT

Optimist, Catamaran, Open Bic, Planche à Voile de 7 à 15 ans et voiliers 7.5 de 14 à 25 ans

Les clubs se proposent pour accueillir une manifestation de l'Ecole De Sport et mettent à disposition leur matériel (bateaux, pneumatiques) pour le déroulement de la régata.

L'Ecole De Sport se déroule entre 4 et 6 rencontres durant l'année (Octobre à Juin), et pour clôturer la saison, une grande finale est organisée avec toutes les séries.

- **Les valeurs et objectifs pédagogiques de l'école de sport**

- L'apprentissage du « jeu de la régata », par une approche ludique, variée et attrayante tout en apportant un perfectionnement technique de qualité.
- L'alternance d'entraînements au sein du club et de rencontres de proximité, organisation de rencontre par niveau.
- Un règlement sportif qui valorise le classement des clubs, et qui fixe des règles aménagées, des formules de course adaptées (taille, durée, forme des parcours). Le matériel utilisé est le même pour tous et les critères d'accès sont assez ouverts.
- C'est aussi le moyen d'associer en douceur les parents au développement de la compétition en voile.

- **Organisation**

- Les rencontres ont lieu le dimanche toute la journée ou le samedi à partir de 11h. Les déplacements sont pris en charge par les parents.
- Les coureurs apportent leur équipement (combinaison, gilet, ceinture de trapèze).
- Les moniteurs des clubs représentés assurent la sécurité sur l'eau et participent à l'organisation de l'épreuve.

- **Les responsables**

Optimist : Charly Scigacz, puis Frédéric Minucci pour le bassin Ouest, Mano Orsini pour le bassin Est,

Open bic et voiliers 7.5 : Frédéric Minucci,

Catamaran : Didier Monrolin,

Planche à voile : Sandrine NUVOLONE.

En 2023 :

13 clubs (AGASC CN St Laurent-du-Var, Cannes Jeunesse, Club Var Mer, CN Cap d'Ail, CN Croisette, CN Nice, CNM Mandelieu-la-Napoule, CV Roquebrune-Cap-Martin, EV Cagnes-sur-Mer, Mer et montagne, SR Antibes, YC Beaulieu-sur-Mer et YC Villeneuve-Loubet)

30 rencontres ou entraînements – **917** sorties coureurs

201 coureurs

Les stages PAV et Optimist qui ont eu lieu sur l'île sainte Marguerite en avril 2023 ont accueilli 35 participants issus de 5 clubs du département.

La finale en juin a eu lieu à Mandelieu-La Napoule. Toutes les séries étaient présentes sauf les voiliers 7.5. Beau spectacle.

Budget 2023 : 33 240 €

Je tiens tout particulièrement à remercier les 10 clubs qui cette année encore ont mis gracieusement leurs flottes à disposition et sans lesquels cette action ne serait pas réalisable :

Cannes Jeunesse, Club Var Mer, Club Nautique de la Croisette, Club Nautique de Nice, Centre Nautique municipal de Mandelieu-la-Napoule, Centre de Voile de Roquebrune-Cap-Martin, Ecole de voile de Cagnes-sur-Mer, Société des Régates d'Antibes, Yacht Club de Beaulieu et Yacht Club de Villeneuve-Loubet.

Un Grand Merci aussi à Thais, Fred, Julien et chaque coordo qui dynamisent nos activités.

II COMPETITION 2023

CHAMPIONNATS DU MONDE ET EPREUVES MONDIALES

COMPETITION	SERIE	CATEGORIE	PLACE	PRENOM NOM	CLUB
Championnat du Monde Jeunes	470	Mixte	1	Lucie De Gennes	YC Cannes
				Matisse Pacaud	YC Cannes
Championnat du Monde de Match racing U23	Habitable	Jeunes	1	Ange Delerce	SR Antibes
				Julia D'Amodio	Cannes Jeunesse
				Erwan Félio	SNEM Marseille
				Julien Bunel	BN Mare e vela
				Corenton Goulon	CN Calédonien
Championnat du Monde	Open Skiff	Filles	2	Camille Siguret Ratti	CN Croisette
Championnat du monde ISAF	420	U19	2	Zou Schemmel	SR Antibes
				Jean Philippe Boudard	SNO Nantes
Championnat du monde ISAF	Nation		2	Zou Schemmel	SR Antibes
				et 13 autres athlètes français	
Championnat de Monde	SB20	Jeunes	2	Ian Garreta	SR Antibes
				Calixte Benoit	CN la Pelle
				Nicolas Salvage	CN la Pelle
				Vicenç Girodeau	S.N.M.
Championnat de Monde	SB20	Jeunes	3	Ange Delerce	SR Antibes
				Julia D'Amodio	Cannes Jeunesse
				Julien Bunel	BN Mare e vela
				Sylvestre De Giuli Morghen	ASPTT Marseille
World Tour US Sailing Chicago Grand Slam	Habitable	Open	1	Aymeric Arthaud	SR Antibes
				Timothé Rossi	SR Antibes
				Thibaut Demain	ASPTT Marseille
				Elise Leconte	YCGM
				Théo Masse	Loguivy Canot club
Wingfoil Big Air	Wing	Hommes	1	Julien Rattotti	YC Cannes
Pro sailing Tour 2023	Classement Overall		1	Audrey Ogereau	YC Monaco
Semaine Olympique Française	Formula Kite Racing	Women	3	Jessie Kampman	SR Antibes

CHAMPIONNATS D'EUROPE ET EPREUVES EUROPEENNES

Compétition	SERIE	CATEGORIE	PLACE	PRENOM NOM	CLUB
Championnat d'Europe	470	Jeune Mixte	1	Lucie De Gennes	YC Cannes
				Matisse Pacaud	YC Cannes
Championnat d'Europe	Match racing	Open	1	Iann Garretta	SR Antibes
				Pierre Garretta	SNST
				Benoit Calixte	La Pelle - Marseille
				Vicenç Girodeau	S.N.M.
				Amandine Levan Jacob	La Pelle - Marseille
Championnat d'Europe	420	Jeunes Mixte	2	Zou Schemmel	SR Antibes
				Jean Philippe Boudard	SNO Nantes
Championnat d'Europe	Formula Kite	Mixte	2	Maxime Nocher	YC Cannes
Championnat d'Europe Match Race U23	Habitable	Jeunes	2	Ange Delerce	SR Antibes
				Julien Bunel	Club Var Mer
				Julia D'Amodio	Cannes Jeunesse
				Sylvestre De Giuli Morghen	ASPTT Marseille
Championnat d'Europe	420	Jeunes féminines	3	Juliette Bourgeois	SR Antibes
				Alice Vandi	SR Antibes
Championnat d'Europe	Optimist	par équipe	3	Molly-Ella Marshall	CN Nice
				Justine Barbarin	SR Antibes
				Timéo Delerce	SR Antibes
				Ruben Sulty	Wind Force
Championnat d'Europe Match Race U23	Habitable	Jeunes	3	Iann Garretta	SR Antibes
				Benoit Calixte	La Pelle - Marseille
				Gautier Tallieu	BN La Palmyre
				Amandine Levan Jacob	La Pelle - Marseille
Hobie Cat 16 Master	Hobie Cat 16	Open	1	Ludovic Siguret	Hobie Racing School
				Arnaud Thieme	Hobie Racing School
Europeen overall light	Windsurfer	Masculin	2	Eric Belot	YC Villeneuve-Loubet
Europeen spi cup	Hobie Cat 16	Master	3	Aurélien Bell	Cannes Jeunesse
				Quentin Bertramo	Cannes Jeunesse

CHAMPIONNATS DE FRANCE

SERIE ET CATEGORIE	PLACE	PRENOM NOM	CLUB
Optimist	1	Justine Barbarin	SR Antibes
ILCA 7 garçons	1	Thomas Flachon	SR Antibes
ILCA 6 garçons	1	Gaspard Hamon	SR Antibes
ILCA 6 women	1	Louise Cervera	CN Mandelieu
ILCA 6 M	1	Bodhi Van Der Linden	YC Monaco
Kitefoil Open Racing	1	Maxime Nocher	YC Cannes
420 masculin Mixte	1	Zou Schemmel	SR Antibes
		Jean-Philippe Boudard	SNO Nantes
420 féminin	1	Juliette Bourgeois	SR Antibes
		Alice Vandí	SR Antibes
UNSS voile légère - Equipe excellence	1	Gautier Martin	CN Croisette
		Camille Siguret-Ratti	CN Croisette
		Capucine Deltel	YC Cannes
		Louise Rahn	YC Cannes
		Léa Marin	YC Cannes
Espoirs de Match Racing	1	Timothe Rossi	SR Antibes
		Alice Chiappori	SR Antibes
		Thibaut Demai	ASPTT Marseille
		Théo Masse	Loguivy Canot Club
		Corentin Goulon	CN Caledonien
Open Skiff	2	Camille Siguret-Ratti	CN Croisette
ILCA 6 garçons	2	Mathis Duplomb	YC Monaco
Kite Elite garçons	2	Maxime Nocher	YC Cannes
49erFX France Elite	2	Lara Granier	SR Antibes
Kitefoil Open Racing	2	Anil Garnier	Mandelieu Kite Cannes
Elite Kite Women	2	Jessie Kampman	SR Antibes
Raceboard	2	Eric Belot	YC Villeneuve-Loubet
Elite Match Race open	2	Ange Deierce	SR Antibes
		Kio Dimetto	YC Monaco
		Julia D'amodio	Cannes Jeunesse
		Erwan Felio	SNEM
		Julien Bunel	BN Mare E Vela
Espoirs de Match Racing	2	Ian Garreta	SR Antibes
		Benoit Calixte	La Pelle-Marseille
		Gaultier Tallieu	BN La Palmyre
		Vicenç Girodeau	S. N. M.
		Amandine Levan Jacob	La Pelle-Marseille
Catamaran 15.5	2	Hippolyte Kerfourm	club Var Mer
		Océane Daran	club Var Mer
UNSS voile légère - Equipe établissement	2	Alexandre Odaysky	Cannes Jeunesse
		Ema Pettinari	Cannes Jeunesse
		Thibaut Prudomme-Lacroix	CN Croisette
		Ambre Flambart	Cannes Jeunesse
		Louis Pavon	Cannes Jeunesse
ILCA 6 garçons	3	Lylian Bretagne	YC Cannes
Open Skiff	3	Yann Floch	SR Antibes
Raceboard	3	Alexandre Gallier	CN Croisette
Minimes en catamaran	3	Edward Astore	Club Var Mer
		Clovis Avargues	Club Var Mer

420 masculin-mixte	3	Niclas Flandorfer	YC Cannes
		Frédéric Flandorfer	YC Cannes
Catamaran SL16	3	Jeanne Roisnel	Cannes Jeunesse
		Gaspard Claiche-Puy	Cannes Jeunesse
470 Elite Mixte	3	Lucie De Gennes	YC Cannes
		Matisse Pacaud	YC Cannes
Open de Match Racing	3	Iann Garretta	SR Antibes
		Benoit Calixte	La Pelle - Marseille
		Gaultier Tallieu	BN La Palmyre
		Vicenc Girodeau	SNM
		Amandine Levan Jacob	La Pelle - Marseille
Elite de Match Race open	3	Iann Garretta	SR Antibes
		Benoit Calixte	La Pelle - Marseille
		Gaultier Tallieu	BN La Palmyre
		Vicenc Girodeau	SNM
		Amandine Levan Jacob	La Pelle - Marseille

ANNEXE 4 :
Les comptes du CDV 06 du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF détaillé et présenté en euros						
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023						
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES						
ACTIF		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			2022	
		Brut	Amort. & prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*				
		Frais de recherche et de développement*				
		Concession, brevets et droits similaire				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériels et outillage industriels				
		215 Matériels et outillages	921,60	921,60	-	-
		Autres immobilisations corporelles				
		2182 Matériel de transport	38 747,56	13 147,72	25 599,84	34 661,73
		2183 Matériel de bureau et informatique	2 195,97	2 130,98	64,99	664,99
		2184 Matériel nautique	104 161,66	94 179,16	9 982,50	10 557,11
		21841 Matériel semi-rigides	76 965,70	55 380,52	21 585,18	34 456,82
		21842 Matériel dériveurs	64 120,57	64 120,57	-	-
		21843 Matériels remorques	19 548,09	17 197,32	2 350,77	3 203,37
		Immobilisations en cours				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES*	Participations évalués par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières*				
		275 Dépôts et cautionnement versés	135,00	-	135,00	135,00
	TOTAL (I)		306 796,15	247 077,87	59 718,28	83 679,02
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES		Clients et comptes rattachés* (3)	16 796,27	-	16 796,27	14 400,89
		Autres créances (3)				
		44111 Subvention investissement Conseil Départemental 06	11 760,00	-	11 760,00	9 000,00
		44112 Subvention investissement Conseil Régional PACA	19 091,00	-	19 091,00	10 000,00
		4687 Produits à recevoir	2 860,00	-	2 860,00	-
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)				
		Disponibilités (placements : BPCA)				
	5124 BPM courant	40,80	-	40,80	22 089,57	
	5125 BPM Livret	80 121,90	-	80 121,90	10 719,15	
	5126 BPM Livret A	22 930,94	-	22 930,94	76 893,22	
	531 Caisse	602,30	-	602,30	375,36	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3) (E)	4 805,50	-	4 805,50	3 447,00	
TOTAL (II)		159 008,71	-	159 008,71	146 925,19	
		Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)				
		Primes de remboursement des obligations (IV)				
		Ecart de conversion actif* (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		465 804,86	247 077,87	218 726,99	230 604,21	

BILAN PASSIF détaillé et présenté en euros
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (dont versé...)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apports,		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	1063 Fonds propres	165 507,24	165 507,24
	Réserves réglementées		
	Report à nouveau	-29 531,31	-48 863,35
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-16 788,01	19 332,04
	Subventions d'investissement		
	1311 Subvention d'investissement CNDS	5 000,00	5 000,00
	1312 Subvention d'investissement Région	125 376,80	106 285,80
	1313 Subvention d'investissement Département	130 948,00	119 188,00
	1314 Matériel cédé à titre gratuit par le CG06	146 880,62	146 880,62
	1315 Subvention d'investissement CRSU	6 000,00	6 000,00
	1316 Subvention d'investissement Croix Rouge	3 500,00	3 500,00
	1317 Subvention d'investissement EVCSM	4 980,00	4 980,00
	1318 Subvention d'investissement Ligue	1 550,00	1 550,00
	13912 Subvention d'investissement Région virée à résultat	-98 903,86	-89 741,27
	13913 Subvention d'investissement Département virée à résultat	-95 122,89	-83 110,37
13914 Subvention d'investissement matériel cédé CG virée à résultat	-146 880,62	-146 880,62	
13915 Subvention d'investissement CRSU virée à résultat	-6 000,00	-6 000,00	
13916 Subvention d'investissement CNDS virée à résultat	-5 000,00	-5 000,00	
13917 Subvention d'investissement Croix Rouge virée à résultat	-3 500,00	-3 500,01	
13918 Subvention d'investissement EVCSM virée à résultat	-4 980,00	-4 886,62	
13919 Subvention d'investissement Ligue virée à résultat	-1 550,00	-1 520,94	
	TOTAL (I)	181 485,97	188 720,52
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	4081 Fournisseurs factures non parvenues	14 480,00	13 036,78
	Dettes fiscales et sociales		
	4282 Dettes provisionnées pour congés à payer	6 045,89	3 450,17
	431 Chèque Emploi Associatif	9 988,00	6 682,00
	4386 Autres charges à payer	3 323,13	2 177,11
Autres dettes et comptes rattachés			
4671 Frais avancés par salariés	0,00	999,00	
4686 Charges à payer	3 404,00	15 538,63	
Compte régul.	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	37 241,02	41 883,69
	Ecarts de conversion passif*		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	218 726,99	230 604,21

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

		Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production vendue services		
	7061 Visites clubs 06	400,00	700,00
	7062 Handivoile année	12 773,32	12 885,32
	7063 Stages départementaux EDS	3 546,99	3 811,91
	70641 Entraînements 7,5 Voile Entreprises	4 300,00	3 450,00
	70642 Entraînements 7,5 EDS	850,00	600,00
	70643 Entraînements 7,5 Adultes	2 245,00	3 200,00
	70644 Entraînements 7,5 Jeunes	0,00	50,00
	70645 Entraînements 7,5 féminines	1 200,00	0,00
	70646 Entraînements 7,5 Ecole supérieure	1 760,00	0,00
	7065 Journée découverte de la voile	3 150,00	0,00
	70831 Mise à disposition minibus	4 141,76	4 661,25
	70832 Mise à disposition pneumatique de sécurité	9 554,00	10 222,00
	70833 Mise à disposition voiliers 7,5	14 185,00	13 810,00
	70834 Mise à disposition remorque	0,00	15,00
	70835 Mise à disposition bouées géostationnaires	825,00	0,00
	708411 Formation CQP	8 432,25	3 293,85
	708412 Test de niveau	263,51	1 449,29
	708413 BPJEPS	10 297,26	527,02
	708414 Formation de formateurs	1 054,03	1 882,20
	708415 Référent départemental	702,69	1 646,93
	708416 INAV	0,00	10 935,58
	708417 UNSS	658,77	658,77
	708418 Match Racing	0,00	439,18
	708419 Championnat de France	0,00	1 537,13
	708420 Bi-Mer	338,80	0,00
	708423 100% féminin	548,98	0,00
	708430 Mise à disposition de Cadres aux associations	2 371,37	1 007,54
	Chiffre d'affaires nets	83 598,73	76 782,97
	Production stockée*		
	Production immobilisée*		
	Subvention d'exploitation		
7422 Subvention fonctionnement Conseil Départemental	90 000,00	103 000,00	
7431 Subvention fonctionnement ANS (ex CNDS)	13 000,00	13 600,00	
7434 Subvention FDVA	1 000,00	0,00	
7435 Subvention ANS emploi	10 000,00	0,00	
745 FFVoile	0,00	500,00	
746 Aide Ligue régionale de Voile	2 500,00	0,00	
Autres produits			
756 Cotisations clubs	2 340,00	1 850,00	
758 Produits divers de gestion courante	611,88	7 388,16	
Total des produits d'exploitation (I)	203 050,61	203 121,13	

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

		Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	605 Achat de matériel, équipements, travaux	951,00	12 532,69
	6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	4 249,78	3 096,22
	6064 Fournitures administratives	156,16	337,15
	6068 Essence	2 332,80	3 515,63
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
	Autres achats et charges externes		
	6111 Coordination	2 450,00	2 844,00
	6112 Ecole de sport	33 240,00	26 298,00
	61121 Stages départementaux EDS	3 337,01	3 766,77
	6114 Trophée des collèges	1 780,00	2 690,00
	6115 Handivoile Tournée d'été	12 236,00	10 908,00
	6116 Formation professeurs d'EPS	452,00	565,00
	6117 Prestations Handivoile	5 953,66	7 614,23
	6131 Location bateaux	300,00	750,00
	6132 Location immobilière	0,00	351,13
	6151 Entretien siège	0,00	208,00
	6152 Entretien matériel nautique	1 486,68	1 137,84
	6153 Entretien véhicules	153,00	414,00
	6154 Entretien voiliers Bénéteau 7,5	7 072,31	10 963,42
	6155 Entretien remorques	33,98	19,99
	6156 Entretien trimarans	574,24	3 697,83
	616 Primes d'assurance	4 321,88	4 102,13
	6226 Honoraires	3 480,00	3 480,00
	623 Publicité, publications, relations publiques	608,60	1 822,00
	625 Missions, réceptions	1 245,48	1 514,54
	6251 Frais de déplacement	1 741,39	1 266,80
	6261 Frais postaux	171,84	60,37
	6262 Téléphone fixe et internet	226,54	171,22
	6263 Téléphone mobile et clé 3G	629,18	704,31
	6264 Site internet et hébergeur	55,76	51,44
	6278 Frais bancaires	345,14	443,44
	Impôts, taxes, versements assimilés		
	633 Impôts, taxes	5,52	13,76
6333 Frais formation personnel	1 434,47	857,54	
Salaires et traitements			
6411 Salaires personnel fixe	77 860,57	63 241,32	
6412 Congés payés	2 595,72	166,46	
64131 Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat	3 733,33	3 600,00	
64132 Prime inflation	0,00	200,00	
64141 Tickets restaurant	2 557,80	2 916,00	
648 Autres charges de personnel	561,00	342,00	

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 218 726.99 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -16 788.01 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 08 février 2024.


Le président
Pascal Berthault

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice :

- l'obtention d'une subvention d'investissement du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour un pneumatique de sécurité et sa remorque (11 760.00 euros) ;
- l'obtention d'une subvention d'investissement du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour deux pneumatiques de sécurité et leur remorque (19 091.00 euros) ;
- l'obtention d'une subvention emploi de l'Agence Nationale du Sport (10 000.00 euros) ;
- l'obtention d'une subvention du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (1 000.00 euros) ;
- la vente d'un pneumatique de sécurité (1 800.00 euros) ;
- la vente d'une remorque minibus (300.00 euros).

1) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 3 ans
- Matériel nautique	1 à 4 ans
- Matériel semi rigide	1 à 4 ans
- Matériel dériveurs	1 à 4 ans
- Matériel remorques	1 à 3 ans

2) CREANCES

Comptes rattachés : les comptes clients (clubs, associations) font apparaître une créance de 16 796.27 euros.

3) CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

4) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS ET PLACEMENTS

A l'actif, les disponibilités comprennent un livret ordinaire et un livret A ouverts auprès de la Banque Populaire Méditerranée pour un montant total au 31 décembre 2023 de 103 052.84 euros.

5) PROVISION POUR RISQUE & CHARGE

Aucune provision pour risque et charge.

6) DETTES

Le montant des dettes et comptes rattachés au 31/12/2023 s'élèvent à 37 241.02 euros.

Ces dernières comprennent :

- des factures non parvenues dont le détail est le suivant :
 - Facture d'honoraires du commissaire aux comptes pour 2023 : 3 480.00 euros
 - Facture du CREPS d'Antibes pour places au port en 2021 : 3 000.00 euros
 - Facture du CREPS d'Antibes pour places au port en 2022 : 4 000.00 euros
 - Facture du CREPS d'Antibes pour places au port en 2023 : 4 000.00 euros

- des dettes fiscales et sociales dont le détail est le suivant :
 - Provision pour congés payés 2023 : 6 045.89 euros
 - Chèque emploi associatif (cotisations sociales 2023) : 9 988.00 euros
 - Charges sociales sur provision pour congés payés 2023 : 2 248.66 euros
 - Solde Afdas 2023 : 1 074.47 euros

- des autres charges à payer pour un montant de : 3 404.00 euros

7) ETATS DES FONDS ASSOCIATIFS & REPORT A NOUVEAU

Le montant des fonds propres au 01/01/2023 s'élève à 165 507.24 euros.

Le résultat de l'année précédente (2022) : 19 332.04 euros a été affecté au report à nouveau.

Le montant du report à nouveau au 31/12/2023 s'élève à -29 531.31 euros.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres	165 507.24	-	-	165 507.24

8) AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice qui est une perte de 16 788.01 euros devrait être affecté au compte report à nouveau.

9) EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

86 : Répartition par nature de charges :

861-Mise à disposition gratuite de biens : 15 180.00 euros

Date	Nature des travaux effectués	Lieu	Nombre de bénévoles	Nombres d'heures	Nombre de mois	Total Heures
2023	Président	CDV	1	35	12	420
2023	Secrétaire Général	CDV	1	20	12	240
2023	Trésorier	CDV	1	10	12	120
28/02/2023	Comité Directeur	Cagnes/Mer	12	2		24
25/05/2023	Comité Directeur	Cannes	12	2		24
05/09/2023	Comité Directeur	Cagnes/Mer	11	2		22
14/12/2023	Comité Directeur	Cannes	13	2		26
01/03/2023	Assemblée Générale	Cagnes/Mer	12	2		24
02/06/2023	Tournée Handivoile	Nice	4	10		40
05/06/2023	Tournée Handivoile	Menton	4	10		40
06/06/2023	Tournée Handivoile	Roquebrune-Cap-Martin	4	10		40
08/06/2023	Tournée Handivoile	Cap d'Ail	4	10		40
10/06/2023	Tournée Handivoile	St Laurent-du-Var	4	10		40
12/06/2023	Tournée Handivoile	Cagnes/Mer	4	10		40
14/06/2023	Tournée Handivoile	Villeneuve-Loubet	4	10		40
16/06/2023	Tournée Handivoile	Antibes	4	10		40
17/06/2023	Tournée Handivoile	Golfe-Juan	4	10		40
20/06/2023	Tournée Handivoile	Mandelieu-La Napoule	4	10		40
23/06/2023	Tournée Handivoile	Cannes	4	10		40
24/06/2023	Tournée Handivoile	Cannes	4	10		40
NOMBRE D'HEURES						1 380
TAUX HORAIRE						11,00
TOTAL						15 180,00

87 : Répartition par nature de ressources :

871-Prestations en nature : 14 256.00 euros

Année	Nature du local	Lieu	Prix au m2	Prix	Nombre de mois	Total annuel
2023	Bureau siège social	Cagnes/Mer	25	18	12	5400
2023	Locaux CREPS	Antibes	25	18	12	5400
2023	Place au port pour un pneumatique de sécurité	Antibes	10			3456
TOTAL						14 256

RAPPORT FINANCIER

Bonsoir à toutes et à tous,

Merci d'être présents ce soir et merci pour l'intérêt que vous portez aux activités du comité départemental de voile.

Nous allons donc démarrer la partie présentation des comptes pour l'année 2023.

Dans un premier temps je vous propose une vision de nos dépenses et de nos recettes en les comparant au budget prévisionnel. Budget prévisionnel qui avait été établi et voté l'année dernière lors de notre précédente Assemblée générale.

Ensuite nous regarderons le bilan qui nous donne de manière formelle la situation financière avec notre patrimoine, nos créances et nos dettes.

Puis le compte de résultat qui révèle plus le détail des opérations.

BUDGET PRÉVISIONS VS. RÉEL 2023 (CHARGES)



CHARGES DU CDV 06	BP 2023	Budget
	Montant en €	réalisé 2 023
60-Achats	11 800	7 690
Achat de matériels	3 000	851
Fournitures d'entretien et petit équipement	3 500	4 250
Fournitures administratives	300	156
Essence	5 000	2 333
61-Services extérieurs	86 100	73 291
Coordination	2 800	2 450
Ecole de sport (EDS)	35 500	33 240
Stages départementaux EDS	4 500	3 337
Trophée des collégiés	3 000	1 780
Handivoile Tournée d'été	12 000	12 236
Formation professeur EPS	500	452
Prestation Handivoile	8 000	6 954
Location bateaux	1 000	300
Location immobilière	0	0
Entretien siège	500	0
Entretien pneumatiques de sécurité	1 200	1 487
Entretien véhicules	500	353
Entretien voiliers 7.5	8 000	7 072
Entretien remorques	500	34
Entretien trimarans	4 000	574
Primes d'assurances	4 100	4 322
62-Autres services extérieurs	9 800	8 584
Honoraires	3 400	3 480
Publicité, publications, relations publiques	1 800	609
Missions et réceptions	1 500	1 245
Frais de déplacement	1 300	1 741
Frais postaux	100	172
Téléphone fixe et internet	200	227
Téléphones mobile	1 000	629
Site internet et hébergeur	100	56
Frais bancaires	400	345

63- Impôts, taxes et versements assimilés	1 100	1 440
Impôts, taxes et versement assimilés	100	0
Frais formation personnel	1 000	1 433
64- Charges de personnel	115 800	117 453
Rémunération brute du personnel	81 400	77 861
Congés payés	500	2 596
Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat	0	3 733
Prime inflation	0	0
Tickets repas du personnel	1 800	2 558
Charges patronales sur salariés	30 600	28 959
Charges sur provisions congés payés	400	929
Médecine du travail	300	257
Autres charges de personnel	800	561
65- Autres charges de gestion courante	600	804
Redevances pour licences	100	5
Charges diverses de gestion courante	100	471
Licences sportives	200	128
Cotisations	200	200
67- Charges exceptionnelles	37 200	36 096
Charges exceptionnelles	0	35
Dotations aux amortissements	37 200	36 061
A = Total des charges	262 400	245 377



Voici donc nos dépenses pour l'année 2023.

En début d'année nous savions qu'il allait falloir trouver quelques coupes possibles dans nos dépenses.

Nous avons réduit d'un bon tiers nos achats malgré le fait que le déménagement des locaux a engendré quelques frais.

Nous avons pu également réduire les services extérieurs principalement en réduisant ou différant l'entretien de certains matériels

Malheureusement, beaucoup de postes restent incompressibles tels que les primes d'assurance, les honoraires ou les charges salariales. Nous n'avons donc pas une immense marge de manœuvre et nos charges au global, n'ont réduit que de 6,5%.

BUDGET PRÉVISIONS VS. RÉEL 2023 (PRODUITS)

PRODUITS DU CDV 06	BP 2023 Montant en €	Budget réalisé 2 023
70-Produits des activités	92 800	83 599
Visites clubs du 06	700	400
Handivoile année	18 000	12 773
Stages départementaux	5 000	3 547
Entraînements 7,5 Voile Entreprises	8 000	4 300
Entraînements 7,5 EDS	800	850
Entraînements 7,5 Adultes	5 000	2 245
Entraînements 7,5 Jeunes	0	0
Entraînements 7,5 féminines	0	1 200
Entraînements 7,5 Ecole supérieure	0	1 760
Journées de découverte de la voile	0	3 150
Outdoor Festival	0	0
Mise à disposition minibus	5 000	4 142
Mise à disposition pneumatique de sécurité	10 000	9 554
Mise à disposition des voiliers 7,5	14 000	14 185
Mise à disposition remorque	100	0
Mise à disposition de bouées	3 000	825
Mise à disposition de Cadres à Ligue régionale	22 200	22 296
Mise à disposition de Cadres aux associations	1 000	2 371

	BP 2023 Montant en €	Budget réalisé 2 023
74-Subventions d'exploitation	140 200	116 500
Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	110 000	90 000
Agence Nationale du sport-Actions	12 200	13 000
Fonds pour le Développement de la Vie Associative	0	1 000
Agence Nationale du sport-Emploi	12 000	10 000
Fédération Française de voile	1 000	0
Ligue régionale - aide au développement	5 000	2 500
75-Autres produits de gestion courante	2 400	2 952
Cotisations des clubs	1 900	2 340
Produits divers de gestion courante	500	612
76-Produits financiers	500	2 140
Intérêts des comptes rémunérés	500	2 140
77-Produits exceptionnels	26 500	23 398
Produits immobilisations	1 800	2 100
Quote part des subventions d'investissement virée au résultat	24 700	21 298

A = Total des produits 262 400 228 589

Alors que les produits, quant à eux, ont réduit de 13% 2023 était une année de transition et si l'on regarde le produit de nos activités, il est intéressant de voir que d'une part, de nouvelles activités initialement non prévues ont été créées telles que la voile féminine, la voile pour les écoles supérieures ou encore les journées découvertes qui ont rapporté quelques milliers d'euros Et d'autre part, d'autres nouvelles activités prévues avec la Ligue ont tenu leurs promesses. Dans ce tableau, il s'agit de la ligne mise à disposition de Cadres à la Ligue régionale et derrière ce terme, se cache les formations BPJEPS, CQP, formation de formateurs... Pour ne citer que les plus importantes. En ce qui concerne les subventions d'exploitation, nous avons été informés très tôt qu'elles ne seraient pas tout à fait à la hauteur de ce que nous espérons. Nous avons pu en tenir compte dès le début de l'année mais c'est tout de même une baisse 17% par rapport à notre budget 2023 initial. Au final, donc, nous sommes parvenus à limiter nos dépenses mais pas suffisamment pour compenser la diminution de nos recettes.

BILAN

BILAN ACTIF détaillé et présenté en euros Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023				BILAN PASSIF détaillé et présenté en euros Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023				
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES				COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES				
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			PASSIF	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Brut	Amort. à prov.	Net		Exercice 2023	Exercice 2022		
ACTIF				PASSIF				
Capital inscrit en vertu de la loi				Capital social ou individuel (dont versé...)				
Frais d'établissement				Primes d'émission, de fusion, d'apports				
Frais de recherche et de développement				Ecart de réévaluation				
Comptes de réserve et de contre-réserve				Réserves				
Fonds commercial (1)				Réserves légales				
Autres immobilisations incorporelles				Réserves statutaires ou contractuelles				
Immobilisations corporelles				10 - Fonds commercial	24		185 507,24	
211 - Matériel et outillage	921,60		921,60	Réserves				
Autres immobilisations corporelles	38 747,59	19 147,27	19 599,84	1311 - Subvention d'investissement CNDP	5 000,00		5 000,00	
212 - Matériel de transport	2 128,97	132,12	1 996,85	1312 - Subvention d'investissement CNDP	78,80		108 285,80	
213 - Matériel de bureau et informatique	664,10		664,10	1313 - Subvention d'investissement CNDP	481,00		119 188,00	
214 - Matériel de bureau et informatique	10 587,00		10 587,00	1314 - Subvention d'investissement CNDP	80,62		148 880,62	
215 - Matériel de bureau et informatique	14 400,00		14 400,00	1315 - Subvention d'investissement CNDP	6 000,00		6 000,00	
216 - Matériel de bureau et informatique	19 548,09	17 187,32	2 360,77	1316 - Subvention d'investissement CNDP	3 500,00		3 500,00	
217 - Matériel de bureau et informatique				1317 - Subvention d'investissement CNDP	4 882,00		4 882,00	
218 - Matériel de bureau et informatique				1318 - Subvention d'investissement CNDP	1 550,00		1 550,00	
219 - Matériel de bureau et informatique				1319 - Subvention d'investissement CNDP	-8 903,88		-8 974,12	
220 - Matériel de bureau et informatique				1320 - Subvention d'investissement CNDP				
221 - Matériel de bureau et informatique				1321 - Subvention d'investissement CNDP				
222 - Matériel de bureau et informatique				1322 - Subvention d'investissement CNDP				
223 - Matériel de bureau et informatique				1323 - Subvention d'investissement CNDP				
224 - Matériel de bureau et informatique				1324 - Subvention d'investissement CNDP				
225 - Matériel de bureau et informatique				1325 - Subvention d'investissement CNDP				
226 - Matériel de bureau et informatique				1326 - Subvention d'investissement CNDP				
227 - Matériel de bureau et informatique				1327 - Subvention d'investissement CNDP				
228 - Matériel de bureau et informatique				1328 - Subvention d'investissement CNDP				
229 - Matériel de bureau et informatique				1329 - Subvention d'investissement CNDP				
230 - Matériel de bureau et informatique				1330 - Subvention d'investissement CNDP				
231 - Matériel de bureau et informatique				1331 - Subvention d'investissement CNDP				
232 - Matériel de bureau et informatique				1332 - Subvention d'investissement CNDP				
233 - Matériel de bureau et informatique				1333 - Subvention d'investissement CNDP				
234 - Matériel de bureau et informatique				1334 - Subvention d'investissement CNDP				
235 - Matériel de bureau et informatique				1335 - Subvention d'investissement CNDP				
236 - Matériel de bureau et informatique				1336 - Subvention d'investissement CNDP				
237 - Matériel de bureau et informatique				1337 - Subvention d'investissement CNDP				
238 - Matériel de bureau et informatique				1338 - Subvention d'investissement CNDP				
239 - Matériel de bureau et informatique				1339 - Subvention d'investissement CNDP				
240 - Matériel de bureau et informatique				1340 - Subvention d'investissement CNDP				
241 - Matériel de bureau et informatique				1341 - Subvention d'investissement CNDP				
242 - Matériel de bureau et informatique				1342 - Subvention d'investissement CNDP				
243 - Matériel de bureau et informatique				1343 - Subvention d'investissement CNDP				
244 - Matériel de bureau et informatique				1344 - Subvention d'investissement CNDP				
245 - Matériel de bureau et informatique				1345 - Subvention d'investissement CNDP				
246 - Matériel de bureau et informatique				1346 - Subvention d'investissement CNDP				
247 - Matériel de bureau et informatique				1347 - Subvention d'investissement CNDP				
248 - Matériel de bureau et informatique				1348 - Subvention d'investissement CNDP				
249 - Matériel de bureau et informatique				1349 - Subvention d'investissement CNDP				
250 - Matériel de bureau et informatique				1350 - Subvention d'investissement CNDP				
251 - Matériel de bureau et informatique				1351 - Subvention d'investissement CNDP				
252 - Matériel de bureau et informatique				1352 - Subvention d'investissement CNDP				
253 - Matériel de bureau et informatique				1353 - Subvention d'investissement CNDP				
254 - Matériel de bureau et informatique				1354 - Subvention d'investissement CNDP				
255 - Matériel de bureau et informatique				1355 - Subvention d'investissement CNDP				
256 - Matériel de bureau et informatique				1356 - Subvention d'investissement CNDP				
257 - Matériel de bureau et informatique				1357 - Subvention d'investissement CNDP				
258 - Matériel de bureau et informatique				1358 - Subvention d'investissement CNDP				
259 - Matériel de bureau et informatique				1359 - Subvention d'investissement CNDP				
260 - Matériel de bureau et informatique				1360 - Subvention d'investissement CNDP				
261 - Matériel de bureau et informatique				1361 - Subvention d'investissement CNDP				
262 - Matériel de bureau et informatique				1362 - Subvention d'investissement CNDP				
263 - Matériel de bureau et informatique				1363 - Subvention d'investissement CNDP				
264 - Matériel de bureau et informatique				1364 - Subvention d'investissement CNDP				
265 - Matériel de bureau et informatique				1365 - Subvention d'investissement CNDP				
266 - Matériel de bureau et informatique				1366 - Subvention d'investissement CNDP				
267 - Matériel de bureau et informatique				1367 - Subvention d'investissement CNDP				
268 - Matériel de bureau et informatique				1368 - Subvention d'investissement CNDP				
269 - Matériel de bureau et informatique				1369 - Subvention d'investissement CNDP				
270 - Matériel de bureau et informatique				1370 - Subvention d'investissement CNDP				
271 - Matériel de bureau et informatique				1371 - Subvention d'investissement CNDP				
272 - Matériel de bureau et informatique				1372 - Subvention d'investissement CNDP				
273 - Matériel de bureau et informatique				1373 - Subvention d'investissement CNDP				
274 - Matériel de bureau et informatique				1374 - Subvention d'investissement CNDP				
275 - Matériel de bureau et informatique				1375 - Subvention d'investissement CNDP				
276 - Matériel de bureau et informatique				1376 - Subvention d'investissement CNDP				
277 - Matériel de bureau et informatique				1377 - Subvention d'investissement CNDP				
278 - Matériel de bureau et informatique				1378 - Subvention d'investissement CNDP				
279 - Matériel de bureau et informatique				1379 - Subvention d'investissement CNDP				
280 - Matériel de bureau et informatique				1380 - Subvention d'investissement CNDP				
281 - Matériel de bureau et informatique				1381 - Subvention d'investissement CNDP				
282 - Matériel de bureau et informatique				1382 - Subvention d'investissement CNDP				
283 - Matériel de bureau et informatique				1383 - Subvention d'investissement CNDP				
284 - Matériel de bureau et informatique				1384 - Subvention d'investissement CNDP				
285 - Matériel de bureau et informatique				1385 - Subvention d'investissement CNDP				
286 - Matériel de bureau et informatique				1386 - Subvention d'investissement CNDP				
287 - Matériel de bureau et informatique				1387 - Subvention d'investissement CNDP				
288 - Matériel de bureau et informatique				1388 - Subvention d'investissement CNDP				
289 - Matériel de bureau et informatique				1389 - Subvention d'investissement CNDP				
290 - Matériel de bureau et informatique				1390 - Subvention d'investissement CNDP				
291 - Matériel de bureau et informatique				1391 - Subvention d'investissement CNDP				
292 - Matériel de bureau et informatique				1392 - Subvention d'investissement CNDP				
293 - Matériel de bureau et informatique				1393 - Subvention d'investissement CNDP				
294 - Matériel de bureau et informatique				1394 - Subvention d'investissement CNDP				
295 - Matériel de bureau et informatique				1395 - Subvention d'investissement CNDP				
296 - Matériel de bureau et informatique				1396 - Subvention d'investissement CNDP				
297 - Matériel de bureau et informatique				1397 - Subvention d'investissement CNDP				
298 - Matériel de bureau et informatique				1398 - Subvention d'investissement CNDP				
299 - Matériel de bureau et informatique				1399 - Subvention d'investissement CNDP				
300 - Matériel de bureau et informatique				1400 - Subvention d'investissement CNDP				
301 - Matériel de bureau et informatique				1401 - Subvention d'investissement CNDP				
302 - Matériel de bureau et informatique				1402 - Subvention d'investissement CNDP				
303 - Matériel de bureau et informatique				1403 - Subvention d'investissement CNDP				
304 - Matériel de bureau et informatique				1404 - Subvention d'investissement CNDP				
305 - Matériel de bureau et informatique				1405 - Subvention d'investissement CNDP				
306 - Matériel de bureau et informatique				1406 - Subvention d'investissement CNDP				
307 - Matériel de bureau et informatique				1407 - Subvention d'investissement CNDP				
308 - Matériel de bureau et informatique				1408 - Subvention d'investissement CNDP				
309 - Matériel de bureau et informatique				1409 - Subvention d'investissement CNDP				
310 - Matériel de bureau et informatique				1410 - Subvention d'investissement CNDP				
311 - Matériel de bureau et informatique				1411 - Subvention d'investissement CNDP				
312 - Matériel de bureau et informatique				1412 - Subvention d'investissement CNDP				
313 - Matériel de bureau et informatique				1413 - Subvention d'investissement CNDP				
314 - Matériel de bureau et informatique				1414 - Subvention d'investissement CNDP				
315 - Matériel de bureau et informatique				1415 - Subvention d'investissement CNDP				
316 - Matériel de bureau et informatique				1416 - Subvention d'investissement CNDP				
317 - Matériel de bureau et informatique				1417 - Subvention d'investissement CNDP				
318 - Matériel de bureau et informatique				1418 - Subvention d'investissement CNDP				
319 - Matériel de bureau et informatique				1419 - Subvention d'investissement CNDP				
320 - Matériel de bureau et informatique				1420 - Subvention d'investissement CNDP				
321 - Matériel de bureau et informatique				1421 - Subvention d'investissement CNDP				
322 - Matériel de bureau et informatique				1422 - Subvention d'investissement CNDP				
323 - Matériel de bureau et informatique				1423 - Subvention d'investissement CNDP				
324 - Matériel de bureau et informatique				1424 - Subvention d'investissement CNDP				
325 - Matériel de bureau et informatique				1425 - Subvention d'investissement CNDP				
326 - Matériel de bureau et informatique				1426 - Subvention d'investissement CNDP		</		

Passons maintenant au Bilan. A la fin de l'année, les comptes sont arrêtés et un bilan est établi. Ce bilan nous donne la photographie de nos comptes au 31 décembre.

Il se divise en 4 grandes parties sur lesquels nous allons revenir plus en détails :

- La première partie est l'actif immobilisé qui est en fait le patrimoine du CDV
- Ensuite, nous avons l'actif circulant qui sont nos comptes clients
- Puis nous avons les capitaux propres qui sont nos réserves
- Et enfin la partie Dettes qui représente principalement les factures non parvenues

ACTIF IMMOBILISÉ



Notre patrimoine

BILAN ACTIF détaillé et présenté en euros					
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023					
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			2022	
	Brut	Amort.& prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement*					
Frais de recherche et de développement*					
Concession, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillage industriels					
215	Matériels et outillages	921,60	921,60	-	-
Autres immobilisations corporelles					
2182	Matériel de transport	38 747,56	13 147,72	25 599,84	34 681,73
2183	Matériel de bureau et informatique	2 195,97	2 130,98	64,99	564,99
2184	Matériel nautique	104 161,66	94 179,16	9 982,50	10 567,11
21841	Matériel semi-rigides	76 965,70	55 380,62	21 585,18	34 456,82
21842	Matériel dériveurs	64 120,57	64 120,57	-	-
21843	Matériels remorques	19 548,09	17 197,32	2 350,77	3 203,37
Immobilisations en cours					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières*					
275	Dépôts et cautionnements versés	135,00	-	135,00	135,00
TOTAL (II)		306 796,15	247 077,87	59 718,28	83 679,02

Donc la première partie du Bilan liste nos actifs, 59 718€ qui représentent la valeur comptable des biens. C'est donc moins qu'en 2022 car il n'y a eu que très peu d'acquisition dans l'année. Seules les bouées Géostationnaires sont entrées dans nos actifs dans la catégorie matériel nautique.

ACTIF CIRCULANT



- Nos créances
- Etat de nos comptes

BILAN ACTIF détaillé et présenté en euros					
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023					
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			2022	
	Brut	Amort.& prov.	Net	Net	
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et fins					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés* (3)					
	16 796,27	-	16 796,27	14 400,89	
Autres créances (4)					
44111	Subvention investissement Conseil Départemental 06	11 780,00	-	11 780,00	9 000,00
44112	Subvention investissement Conseil Régional PACA	19 091,00	-	19 091,00	10 000,00
4687	Produits à recevoir	2 880,00	-	2 880,00	-
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)					
Disponibilités (placements : BPCA)					
5124	BPM courant	40,80	-	40,80	22 089,57
5125	BPM Luret	80 121,90	-	80 121,90	10 719,15
5126	BPM Luret A	22 930,94	-	22 930,94	76 893,22
531	Caisse	602,30	-	602,30	375,36
Charges constatées d'avance* (5) (E)					
	4 805,50	-	4 805,50	3 447,00	
TOTAL (III)		159 008,71	-	159 008,71	146 925,19
Charges à répartir sur plusieurs exercices* (II)					
(IV) Droits de rattachement des obligataires					
(V) Legs de concession actif					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		465 804,86	247 077,87	218 726,99	230 604,21

On aperçoit ici nos créances et ce que nous possédons sur nos comptes bancaires.

Nos créances sont les subventions d'investissement dont nous attendons le versement

Dans cette partie du bilan, on voit aussi l'état de nos comptes bancaires qui représentaient au 31/12/2023 un montant total de 103 695,04 € contre 110 077 € l'année dernière.

PASSIF CAPITAUX PROPRES

BILAN PASSIF détaillé et présenté en euros Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES			
PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (dont versé...)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apports,		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	1063 Fonds propres	165 507,24	165 507,24
	Réserves réglementées		
	Rapport à recevoir	-29 631,31	-48 883,35
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-16 788,01	-19 332,04
	Subventions d'investissement		
	1311 Subvention d'investissement CND5	5 000,00	5 000,00
	1312 Subvention d'investissement Région	125 376,80	109 285,80
	1313 Subvention d'investissement Département	130 948,00	119 188,00
	1314 Matériel cédé à titre gratuit par le CG06	146 880,62	146 880,62
	1315 Subvention d'investissement CRSU	6 000,00	6 000,00
	1316 Subvention d'investissement Croix Rouge	3 500,00	3 500,00
	1317 Subvention d'investissement EVCSM	4 880,00	4 880,00
	1318 Subvention d'investissement Ligue	1 550,00	1 550,00
	13912 Subvention d'investissement Région virée à résultat	-88 903,88	-89 741,27
	13913 Subvention d'investissement Département virée à résultat	-95 122,89	-83 110,37
13914 Subvention d'investissement matériel cédé CG virée à résultat	-146 880,62	-146 880,62	
13915 Subvention d'investissement CRSU virée à résultat	-6 000,00	-6 000,00	
13916 Subvention d'investissement CND5 virée à résultat	-5 000,00	-5 000,00	
13917 Subvention d'investissement Croix Rouge virée à résultat	-3 500,00	-3 500,01	
13918 Subvention d'investissement EVCSM virée à résultat	-4 880,00	-4 886,62	
13919 Subvention d'investissement Ligue virée à résultat	-1 550,00	-1 520,84	
TOTAL (I)	161 483,97	168 729,32	

Nos capitaux propres :

- Résultat de l'exercice
- Nos subventions d'investissement

On passe maintenant dans la partie Passif du Bilan.

Tout d'abord nos capitaux propres.

On peut y voir nos fonds propres, c'est-à-dire notre réserve légale de 165 507 €.

On peut y voir également le résultat d'exercice qui est une perte de -16 788 €.

Et on peut voir également toutes nos subventions d'investissement qui concernent les biens en cours d'amortissement ou même totalement amortis.

PASSIF DETTES

BILAN PASSIF détaillé et présenté en euros Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES			
PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	4081 Fournisseurs factures non parvenues	14 480,00	13 036,78
	Dettes fiscales et sociales		
	4282 Dettes provisionnées pour congés à payer	6 045,89	3 450,17
	431 Chèque Emploi Associatif	9 988,00	6 882,00
	4386 Autres charges à payer	3 323,13	2 177,11
	Autres dettes et comptes rattachés		
	4671 Frais avancés par salariés	0,00	999,00
	4686 Charges à payer	3 404,00	15 538,63
Compte régularisateur			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	37 241,02	41 883,69	
Ecarts de conversion passif*			
TOTAL GENERAL (I à V)	218 726,99	230 604,21	

Nos dettes :

- L'ensemble de ce que l'on doit

Pour finir, la dernière section du bilan concerne les dettes.

Il s'agit en fait des factures non parvenues, comme celle de notre Commissaire aux comptes mais aussi le CREPS d'Antibes pour les places de port ainsi que certains fournisseurs.

Il s'agit également des dettes fiscales & sociales provisionnées qui correspondent aux congés payés, charges sociales et cotisations de formation et URSSAF.

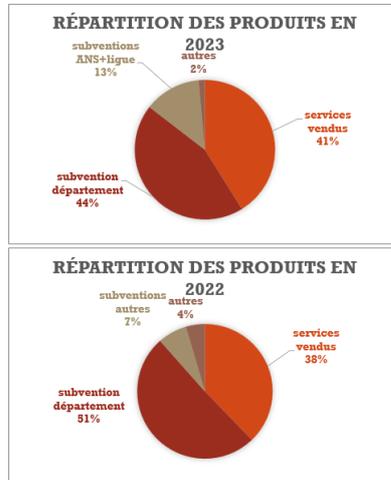
Compte de résultat

On peut passer maintenant au compte de résultat. Le compte de résultat est une vue synthétique de ce qu'il s'est passé dans l'année, on a les produits et les charges et la différence qui fait le résultat....

COMPTE DE RÉSULTAT (PRODUITS)



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE VOÏLE DES ALPES-MARITIMES		
	Exercice 2023	Exercice 2022
Production vendue services		
7001 Vides clubs 06	400,00	700,00
7062 Handball année	12 773,32	12 885,33
7063 Stages départementaux EDS	3 546,99	3 811,91
70441 Entraînements 7,5 voile Catégories	4 300,00	3 400,00
70442 Entraînements 7,5 EDS	850,00	600,00
70443 Entraînements 7,5 Adultes	2 245,00	3 200,00
70444 Entraînements 7,5 Jeunes	0,00	50,00
70445 Entraînements 7,5 Remorques	1 200,00	0,00
70446 Entraînements 7,5 Ecole supérieure	1 780,00	0,00
7065 Journée découverte de la voile	3 150,00	0,00
70681 Mise à disposition matériel	4 143,76	4 661,25
70832 Mise à disposition pneumatique de sécurité	9 554,00	10 222,00
70833 Mise à disposition voiliers 7,5	14 185,00	13 810,00
70244 Mise à disposition matériel	0,00	15,00
70835 Mise à disposition bateaux prépositionnés	825,00	0,00
708411 Formation COP	8 432,25	3 293,85
708412 Test de niveau	263,31	1 449,29
708413 apt-EPS	10 297,36	9 57,00
708414 Formation de formateurs	1 054,03	1 882,20
708415 Retour département	702,69	1 648,93
708416 Bénéf	0,00	10 935,58
708417 UNSS	658,71	658,71
708418 Match Racing	0,00	439,18
708419 Championnat de France	0,00	1 537,15
708420 Bénéf	338,80	0,00
708423 100% terrain	548,98	0,00
708420 Mise à disposition de Cafés aux associations	2 271,27	1 007,24
Chiffre d'affaires nets	83 598,73	78 782,07
Production stockée*		
Subvention d'exploitation		
7422 Subvention fonctionnement Conseil Départemental	90 000,00	103 000,00
7431 Subvention fonctionnement ANS (ex CNDIS)	13 000,00	13 600,00
7434 Subvention FFVA	1 000,00	0,00
7435 Subvention ANS emploi	10 000,00	0,00
745 FFVoile	0,00	500,00
746 Aide Lige régionale de Voile	2 500,00	0,00
Autres produits		
756 Contributions clubs	2 340,00	1 850,00
758 Produits divers de gestion courante	611,88	7 388,16
Total des produits d'exploitation (II)	203 656,61	209 121,13



Donc, en ce qui concerne les produits, on retrouve les mêmes chiffres mais cette fois on ne les compare plus au budget mais à l'année précédente.

Sans entrer dans le détail de chaque ligne, on voit que notre partie vente de services a augmenté de 76 à 83 000 €.

Pour la partie subvention, nous avons bénéficié d'une aide pour la création d'un emploi de la part de l'Agence National du Sport

Ce qui fait qu'au final la partie produit 2023 est stable par rapport à 2022.

Toutefois la répartition évolue comme vous pouvez le voir sur la droite de l'écran. La part de services vendus augmente alors que la part du Conseil Départemental diminue

COMPTE DE RÉSULTAT (CHARGES)



	Exercice 2023	Exercice 2022
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
605 Achats de matériel, équipements, travaux	951,00	12 532,69
6063 Fournitures d'équipement et petit équipement	4 249,78	3 096,22
6064 Fournitures administratives	156,16	337,15
6068 Evénement	2 532,80	3 515,03
Autres achats et charges externes		
6111 Coordination	2 450,00	2 844,00
6112 Ecole de sport	33 240,00	26 298,00
6121 Stages départementaux EDS	3 337,01	3 768,77
6114 Trophées des collèges	1 780,00	2 690,00
6115 Handicaps Tournoi d'été	12 236,00	10 908,00
6116 Formation professeurs d'EPS	352,00	560,00
6117 Prévotations Handicaps	5 953,66	7 614,23
6131 Location bateaux	300,00	750,00
6132 Location immobilière	0,00	351,13
6151 Entretien siège	0,00	208,00
6152 Entretien matériel nautique	1 486,68	1 137,84
6153 Entretien véhicules	153,00	414,00
6154 Entretien voiliers Bénéteau 7,5	7 072,31	10 963,42
6155 Entretien remorques	33,98	19,99
6156 Entretien trimarans	574,24	3 697,83
616 Primes d'assurance	4 321,88	4 102,13
6295 Honoraires	3 480,00	3 480,00
629 Publicité, publications, relations publiques	608,00	1 822,00
625 Missions, réceptions	1 245,48	1 514,54
6251 Frais de déplacement	1 741,39	1 266,80
6261 Frais postaux	171,84	60,37
6262 Téléphone fixe et internet	226,54	171,22
6263 Téléphone mobile et clé 3G	629,18	704,31
6264 Site internet et hébergement	55,76	51,44
6276 Frais bancaires	345,14	443,44
Impôts, taxes, versements exceptionnels		
633 Impôts, taxes	5,52	13,76
6333 Frais formation personnel	1 434,47	857,54
Salaires et traitements		
6411 Salaires personnels fixe	77 860,57	83 241,32
6412 Congés payés	2 595,72	166,48
64131 Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat	3 733,33	3 600,00
64132 Prime infatigable	0,00	200,00
64141 Tickets restaurant	2 557,80	2 916,00
648 Autres charges de personnel	561,00	342,00

	Exercice 2023	Exercice 2022
Charges sociales		
6451 Charges patronales sur salaires	28 958,54	24 187,60
6457 Charges sur provisions CP	929,09	319,52
6475 Médecine du travail	256,80	177,60
Autres charges		
651 Redevances pour licences	4,99	80,97
658 Charges diverses de gestion courante	470,64	1,26
6681 Licences sportives	128,00	117,00
6688 Cotisations	200,00	200,00
Dotations d'exploitation		
6811 sur immobilisations :		
68112 Dotations sur immobilisations corporelles	36 060,74	33 138,21
Total des charges d'exploitation (III)	245 341,64	234 885,39

On constate à nouveau des économies réalisées au niveau des achats.

Pour la partie Charge Externes

Les charges qui sont en hausses sont liées à des actions du CDV tels que l'école de sport, la tournée handivoile.

Et les achats en baisse sont plus liés à de l'entretien comme les 7,5 ou les trimarans.
 Nous avons aussi une hausse de 23% des charges de personnel due à l'arrivée d'un 3^{ème} salarié.
 Malgré tout nous constatons une hausse de 10 400 € par rapport à 2022.

Et donc quand au final on fait la différence entre les charges et les produits, on retrouve la perte de 16 788 €. Voilà pour la partie de la présentation de l'exercice 2023... Mais avant de céder la parole à notre commissaire aux comptes,

Je voudrais rappeler que derrière tous ces chiffres se cachent des actions, du travail une réelle implication qui n'ont pour seul but que de développer la voile dans le département.

Je voudrais également saluer le travail de Thaïs, Frédéric et Julien.

Commentaires Annexe 6 :

BUDGET PREVISIONNEL 2024 MODIFIÉ



CHARGES	Montant prévu en €
60-Achats	7 300
605 Achat de matériels	1 000
6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	2 500
6064 Fournitures administratives	200
6066 Essence	3 600
61-Services extérieurs	71 300
6111 Coordination	2 800
6112 Ecole de sport (EDS)	28 300
61121 Stages départementaux EDS	6 300
6114 Trophée des collégiés	1 800
6115 Handivoile Tournée d'été	5 300
6116 Formation professeur EPS	500
6117 Prestation Handivoile	9 800
6131 Location bateaux	300
6152 Entretien pneumatiques de sécurité	1 000
6153 Entretien véhicules	500
6154 Entretien voiliers 7.5	5 600
6155 Entretien remorques	100
6156 Entretien trimarans	4 000
616 Primes d'assurances	5 000
62-Autres services extérieurs	9 800
6226 Honoraires	3 500
623 Publicité, publications, relations publiques	1 800
625 Missions et réceptions	1 200
6251 Frais de déplacement	1 800
6261 Frais postaux	200
6262 Téléphone fixe et internet	200
6263 Téléphones mobile	700
6264 Site internet et hébergeur	100
6278 Frais bancaires	300

63-impôts, taxes et versements assimilés	1 600
633 Impôts, taxes et versement assimilés	100
6333 Frais formation personnel	1 500
64-Charges de personnel	135 700
6411 Rémunération brute du personnel	95 900
6412 Congés payés	1 500
64141 Tickets repas du personnel	2 200
6451 Charges patronales sur salaires	34 200
6457 Charges sur provisions congés payés	1 000
6475 Médecine du travail	300
648 Autres charges de personnel	600
65-Autres charges de gestion courante	1 700
651 Redevances pour licences	1 200
658 Charges diverses de gestion courante	100
6581 Licences sportives	200
6586 Cotisations	200
67-Charges exceptionnelles	32 600
68112 Dotations aux amortissements	32 600
A = Total des charges	260 000

Ce nouveau budget 2024 prévoit plus d'économies sur les Achats 7 300 € au lieu de 11 800 €.

Et pour les services extérieurs 71 300 € au lieu de 83 700 €.

Et on ne touche pratiquement pas au reste pour les dépenses car nous n'avons pas de marge de manœuvres suffisantes.

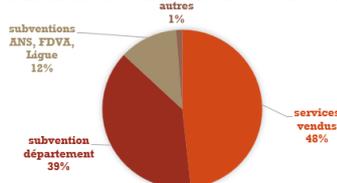
BUDGET PREVISIONNEL 2024 MODIFIÉ



PRODUITS	Montant prévu en €
70-Produits des activités	112 500
7061 Visites clubs du 06	500
7062 Handivoile année	21 200
7063 Stages départementaux	6 500
70641 Entraînements 7.5 Voile Entreprises	4 300
70642 Entraînements 7.5 EDS	1 000
70643 Entraînements 7.5 Adultes	3 000
70645 Entraînements 7.5 Féminines	1 200
70646 Entraînements 7.5 Ecole supérieure	1 800
70650 Journées de découverte de la voile	3 100
70831 Mise à disposition minibus	4 100
70832 Mise à disposition pneumatique de sécurité	9 600
70833 Mise à disposition des voiliers 7.5	14 200
70834 Mise à disposition remorque	100
70835 Mise à disposition de bouées	900
70841 Mise à disposition de Cadres à la Ligue régionale	38 000
70843 Mise à disposition de Cadres aux associations	3 000
74-Subventions d'exploitation	117 500
7422 Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	90 000
7431 Agence Nationale du sport-Actions	13 000
7434 Fonds pour le Développement de la Vie Associative	1 000
7435 Agence Nationale du sport-Emploi	10 000
746 Ligue régionale - aide au développement	3 500

75-Autres produits de gestion courante	2 900
756 Cotisations des clubs	2 300
758 Produits divers de gestion courante	600
76-Produits financiers	2 000
7671 Intérêts des comptes rémunérés	2 000
77-Produits exceptionnels	25 100
7752 Produits immobilisations	13 000
777 Quote part des subventions d'investissement versée au résultat	12 100
A = Total des produits	260 000

RÉPARTITION DES PRODUITS EN 2024



En ce qui concerne le budget produit 2024

Nous avons augmenté la partie Produits de nos activités de 10%

Et réduit la partie Subvention d'exploitation de 140 200 € à 117 500 €.

SI l'on regarde la répartition des Produits, cela augmente encore la part de nos activités à 48%. Pour rappel, cette part était de 41% en 2023 et 38% en 2022

Commentaires Annexe 7 :

BUDGET PREVISIONNEL 2025



CHARGES	Montant prévu en €
60-Achats	7 300
605 Achat de matériels	1 000
6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	2 500
6064 Fournitures administratives	200
6068 Essence	3 600
61-Services extérieurs	74 800
6111 Coordination	2 800
6112 Ecole de sport (EDS)	28 300
61121 Stages départementaux EDS	6 300
6114 Trophée des collèges	1 800
6115 Handivoile Tournée d'été	5 300
6116 Formation professeur EPS	500
6117 Prestation Handivoile	13 300
6131 Location bateaux	300
6152 Entretien pneumatiques de sécurité	1 000
6153 Entretien véhicules	500
6154 Entretien voiliers 7.5	5 600
6155 Entretien remorques	100
6156 Entretien trimarans	4 000
616 Primes d'assurances	5 000
62-Autres services extérieurs	9 400
6226 Honoraires	3 500
623 Publicité, publications, relations publiques	1 400
625 Missions et réceptions	1 200
6251 Frais de déplacement	1 800
6261 Frais postaux	200
6262 Téléphone fixe et internet	200
6263 Téléphones mobile	700
6264 Site internet et hébergeur	100
6270 Frais bancaires	300

63-impôts, taxes et versements assimilés	1 600
633 Impôts, taxes et versement assimilés	100
6333 Frais formation personnel	1 500
64-Charges de personnel	137 700
6411 Rémunération brute du personnel	97 700
6412 Congés payés	1 300
64141 Tickets repas du personnel	2 200
6451 Charges patronales sur salariés	35 200
6457 Charges sur provisions congés payés	400
6475 Médecine du travail	300
648 Autres charges de personnel	600
65-Autres charges de gestion courante	1 700
651 Redevances pour licences	1 200
658 Charges diverses de gestion courante	100
6581 Licences sportives	200
6586 Cotisations	200
67-Charges exceptionnelles	31 500
68112 Dotations aux amortissements	31 500
A = Total des charges	264 000

BUDGET PREVISIONNEL 2025



PRODUITS	Montant prévu en €
70-Produits des activités	112 300
7061 Visites clubs du 06	500
7062 Handivoile année	21 000
7063 Stages départementaux	6 500
70641 Entraînements 7.5 Voile Entreprises	4 300
70642 Entraînements 7.5 EDS	1 000
70643 Entraînements 7.5 Adultes	3 000
70645 Entraînements 7.5 féminines	1 200
70646 Entraînements 7.5 Ecole supérieure	1 800
70650 Journées de découverte de la voile	3 100
70831 Mise à disposition minibus	4 100
70832 Mise à disposition pneumatique de sécurité	9 600
70833 Mise à disposition des voiliers 7.5	14 200
70834 Mise à disposition remorque	100
70835 Mise à disposition de bouées	900
70841 Mise à disposition de Cadres à la Ligue régionale	38 000
70843 Mise à disposition de Cadres aux associations	3 000
74-Subventions d'exploitation	117 500
7422 Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	90 000
7431 Agence Nationale du sport-Actions	13 000
7434 Fonds pour le Développement de la Vie Associative	1 000
7435 Agence Nationale du sport-Emploi	10 000
746 Ligue régionale - aide au développement	3 500

75-Autres produits de gestion courante	2 900
756 Cotisations des clubs	2 300
758 Produits divers de gestion courante	600
76-Produits financiers	1 500
7671 Intérêts des comptes rémunérés	1 500
77-Produits exceptionnels	29 800
7752 Produits immobilisations	12 600
777 Quote part des subventions d'investissement virée au résultat	17 200
A = Total des produits	264 000

Le budget 2025 est sensiblement le même que celui de 2024 avec une légère augmentation des charges de personnel et des ajustements mécaniques liés aux amortissements.

Patrick Bascunana
Trésorier du CDV 06

ANNEXE 5 :
Rapport du Commissaire aux comptes



COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES MARITIMES

« VOILE AZUR 06 »

Association régie par la loi de 1901
Déclarée en préfecture sous le numéro 0061006674
SIRET : 392 311 064 00050

6 BIS BOULEVARD DU MARECHAL JUIN
06800 CAGNES SUR MER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

887 Route de Saint Jean
06600 ANTIBES
Tél : 04.22.46.01.19
Fax : 04.92.95.14.27
Email : pbu@expertise06.fr

Expert-Comptable inscrit au tableau de la région PACAC
Commissaire aux comptes inscrit près la cour d'appel d'Aix en Provence
SIRET 493 984 363 00033

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels ci-annexés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATIFS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé dans le cadre de ma démarche d'audit sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ont contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION DES INFORMATIONS

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents fournis aux membres sur la situation financière de l'association.

IV. INFORMATIONS FINANCIERES

Total bilan net : 218 726.99 euros
Chiffre d'affaires net : 83 598.73 euros
Total des produits d'exploitation : 203 050.61 euros
Total des charges d'exploitation : 245 341.64 euros
Résultat de l'exercice : -16 788.01 euros

Fait à Antibes, le 17 février 2024

Patrick BUCARELLI

Commissaire aux comptes



ANNEXE 6 : Rectificatif du budget prévisionnel 2024

BUDGET PREVISIONNEL 2024 MODIFIE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

Date de début de l'exercice : 01/01/2024 Date de fin de l'exercice : 31/12/2024

CHARGES		Montant prévu en €
60-Achats		7 300
605	Achat de matériels	1 000
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	2 500
6064	Fournitures administratives	200
6068	Essence	3 600
61-Services extérieurs		71 300
6111	Coordination	2 800
6112	Ecole de sport (EDS)	28 300
61121	Stages départementaux EDS	6 300
6114	Trophée des collèves	1 800
6115	Handivoile Tournée d'été	5 300
6116	Formation professeur EPS	500
6117	Prestation Handivoile	9 800
6131	Location bateaux	300
6152	Entretien pneumatiques de sécurité	1 000
6153	Entretien véhicules	500
6154	Entretien voiliers 7.5	5 600
6155	Entretien remorques	100
6156	Entretien trimarans	4 000
616	Primes d'assurances	5 000
62-Autres services extérieurs		9 800
6226	Honoraires	3 500
623	Publicité, publications, relations publiques	1 800
625	Missions et réceptions	1 200
6251	Frais de déplacement	1 800
6261	Frais postaux	200
6262	Téléphone fixe et internet	200
6263	Téléphones mobile	700
6264	Site internet et hébergeur	100
6278	Frais bancaires	300
63-Impôts, taxes et versements assimilés		1 600
633	Impôts, taxes et versement assimilés	100
6333	Frais formation personnel	1 500
64-Charges de personnel		135 700
6411	Rémunération brute du personnel	95 900
6412	Congés payés	1 500
64141	Tickets repas du personnel	2 200
6451	Charges patronales sur salariés	34 200
6457	Charges sur provisions congés payés	1 000
6475	Médecine du travail	300
648	Autres charges de personnel	600
65-Autres charges de gestion courante		1 700
651	Redevances pour licences	1 200
658	Charges diverses de gestion courante	100
6581	Licences sportives	200
6586	Cotisations	200
67-Charges exceptionnelles		32 600
68112	Dotations aux amortissements	32 600

PRODUITS		Montant prévu en €
70-Produits des activités		112 500
7061	Visites clubs du 06	500
7062	Handivoile année	21 200
7063	Stages départementaux	6 500
70641	Entraînements 7,5 Voile Entreprises	4 300
70642	Entraînements 7,5 EDS	1 000
70643	Entraînements 7,5 Adultes	3 000
70645	Entraînements 7,5 féminines	1 200
70646	Entraînements 7,5 Ecole supérieure	1 800
70650	Journées de découverte de la voile	3 100
70831	Mise à disposition minibus	4 100
70832	Mise à disposition pneumatique de sécurité	9 600
70833	Mise à disposition des voiliers 7,5	14 200
70834	Mise à disposition remorque	100
70835	Mise à disposition de bouées	900
70841	Mise à disposition de Cadres à la Ligue régionale	38 000
70843	Mise à disposition de Cadres aux associations	3 000

74-Subventions d'exploitation		117 500
7422	Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	90 000
7431	Agence Nationale du sport-Actions	13 000
7434	Fonds pour le Développement de la Vie Associative	1 000
7435	Agence Nationale du sport-Emploi	10 000
746	Ligue régionale - aide au développement	3 500

75-Autres produits de gestion courante		2 900
756	Cotisations des clubs	2 300
758	Produits divers de gestion courante	600

76-Produits financiers		2 000
7671	Intérêts des comptes rémunérés	2 000

77-Produits exceptionnels		25 100
7752	Produits immobilisations	13 000
777	Quote part des subventions d'investissement virée au résultat	12 100

A = Total des charges	260 000	A = Total des produits	260 000
------------------------------	----------------	-------------------------------	----------------

86-Emploi des contributions volontaires		30 000	87-Contributions volontaires en nature		30 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	15 000	Prestations en nature	15 000		
Personnels bénévoles	15 000	Bénévolat	15 000		

B = Total des contributions volontaires	30 000	B = Total des contributions volontaires	30 000
--	---------------	--	---------------

TOTAL DES CHARGES (A + B)	290 000	TOTAL DES PRODUITS (A + B)	290 000
----------------------------------	----------------	-----------------------------------	----------------

ANNEXE 7 : Présentation du budget prévisionnel 2025

BUDGET PREVISIONNEL 2025 DU COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

Date de début de l'exercice : 01/01/2025 Date de fin de l'exercice : 31/12/2025

CHARGES	Montant prévu en €	PRODUITS	Montant prévu en €
60-Achats	7 300	70-Produits des activités	112 300
605 Achat de matériels	1 000	7061 Visites clubs du 06	500
6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	2 500	7062 Handivoile année	21 000
6064 Fournitures administratives	200	7063 Stages départementaux	6 500
6068 Essence	3 600	70641 Entraînements 7,5 Voile Entreprises	4 300
61-Services extérieurs	74 800	70642 Entraînements 7,5 EDS	1 000
6111 Coordination	2 800	70643 Entraînements 7,5 Adultes	3 000
6112 Ecole de sport (EDS)	28 300	70645 Entraînements 7,5 féminines	1 200
61121 Stages départementaux EDS	6 300	70646 Entraînements 7,5 Ecole supérieure	1 800
6114 Trophée des collèves	1 800	70650 Journées de découverte de la voile	3 100
6115 Handivoile Tournée d'été	5 300	70831 Mise à disposition minibus	4 100
6116 Formation professeur EPS	500	70832 Mise à disposition pneumatique de sécurité	9 600
6117 Prestation Handivoile	13 300	70833 Mise à disposition des voiliers 7,5	14 200
6131 Location bateaux	300	70834 Mise à disposition remorque	100
6152 Entretien pneumatiques de sécurité	1 000	70835 Mise à disposition de bouées	900
6153 Entretien véhicules	500	70841 Mise à disposition de Cadres à la Ligue régionale	38 000
6154 Entretien voiliers 7.5	5 600	70843 Mise à disposition de Cadres aux associations	3 000
6155 Entretien remorques	100		
6156 Entretien trimarans	4 000		
616 Primes d'assurances	5 000		
62-Autres services extérieurs	9 400	74-Subventions d'exploitation	117 500
6226 Honoraires	3 500	7422 Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	90 000
623 Publicité, publications, relations publiques	1 400		
625 Missions et réceptions	1 200	7431 Agence Nationale du sport-Actions	13 000
6251 Frais de déplacement	1 800	7434 Fonds pour le Développement de la Vie Associative	1 000
6261 Frais postaux	200	7435 Agence Nationale du sport-Emploi	10 000
6262 Téléphone fixe et internet	200		
6263 Téléphones mobile	700	746 Ligue régionale - aide au développement	3 500
6264 Site internet et hébergeur	100		
6278 Frais bancaires	300		
63-Impôts, taxes et versements assimilés	1 600	75-Autres produits de gestion courante	2 900
633 Impôts, taxes et versement assimilés	100	756 Cotisations des clubs	2 300
6333 Frais formation personnel	1 500	758 Produits divers de gestion courante	600
64-Charges de personnel	137 700	76-Produits financiers	1 500
6411 Rémunération brute du personnel	97 700	7671 Intérêts des comptes rémunérés	1 500
6412 Congés payés	1 300		
64141 Tickets repas du personnel	2 200		
6451 Charges patronales sur salariés	35 200		
6457 Charges sur provisions congés payés	400		
6475 Médecine du travail	300		
648 Autres charges de personnel	600		
65-Autres charges de gestion courante	1 700	77-Produits exceptionnels	29 800
651 Redevances pour licences	1 200	7752 Produits immobilisations	12 600
658 Charges diverses de gestion courante	100	777 Quote part des subventions d'investissement virée au résultat	17 200
6581 Licences sportives	200		
6586 Cotisations	200		
67-Charges exceptionnelles	31 500		
68112 Dotations aux amortissements	31 500		
A = Total des charges	264 000	A = Total des produits	264 000
86-Emploi des contributions volontaires	30 000	87-Contributions volontaires en nature	30 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	15 000	Prestations en nature	15 000
Personnels bénévoles	15 000	Bénévolat	15 000
B = Total des contributions volontaires	30 000	B = Total des contributions volontaires	30 000
TOTAL DES CHARGES (A + B)	294 000	TOTAL DES PRODUITS (A + B)	294 000